



INSTITUT DE CONSEIL ET D'APPUI TECHNIQUE

Etablissement Public à Caractère Agricole

Siège social : Lomé-Cacavadi.

BP : 20 804 - Tél. (228) 250 42 28 /225 37 73 - Fax. (228) 250 42 29 - E. mail : icat@rdd.tg
Lomé - TOGO

.....

DIRECTION REGIONALE ICAT MARITIME

BP 150 – Tél. (228) 330 02 95 - Fax (228) 330 00 39 - E. mail : icatmaritme@yahoo.fr
TSEVIE (TOGO)

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2018 - 2019



Décembre 2018

INTRODUCTION

Les activités réalisées au cours de l’exercice agricole 2018 dans la région maritime se sont inscrites dans la mise œuvre du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) adopté à la réunion technique d’analyse des résultats de l’exercice agricole 2017 et perspectives 2018. Ce PTBA est élaboré en conformité avec la stratégie d’appui conseil de l’ICAT qui, en plus des activités traditionnelles, a pris en compte les activités des projets du PNIASAN: PASA, PPAAO, ProSéCIAL, PBVM, PARTAM et PDRD. Outres ces activités, la campagne agricole 2018-2019 a connu la réalisation d’autres actions spécifiques en région notamment la mise en œuvre du volet reboisement du projet de soutien agricole avec la Croix Rouge Togolaise et la promotion du compost ENPRO.

Ces activités d’appui conseil technique des producteurs et de leurs organisations se sont déroulées en région à travers un transfert de technologies et d’accompagnement dans le but (i) d’un renforcement de capacité tant des agents d’appui accompagnement que des producteurs, (ii) d’une amélioration de la productivité agricole et animale, (iii) d’une meilleure structuration du monde rural et (iv) d’une efficience dans la coordination et dans le suivi évaluation des activités.

La mise en œuvre de ces activités a été effective grâce à la mobilisation de tout le personnel de la région avec la collaboration des divers partenaires techniques et financiers.

Au terme de ladite année et dans le contexte de la gestion axée sur les résultats (GAR), il est nécessaire que la Direction régionale ICAT-maritime fasse le point des activités menées ainsi que les résultats obtenus, dégager les points forts, les points faibles et les opportunités à saisir en vue d’un bon démarrage de la mission qui sera assignée à l’ICAT au cours de la campagne agricole 2019-2020.

Le présent rapport retrace les principaux résultats de l’appui conseil technique obtenus dans la région maritime et s’articule autour des principaux points suivants :

- (i) le contexte général de déroulement de l’exercice agricole en région,
- (ii) les objectifs et résultats attendus de la campagne agricole,
- (iii) la stratégie d’intervention et approche méthodologique,
- (iv) les activités menées et les résultats par composante technique,
- (v) les activités de coordination, de suivi-évaluation et de partenariat et
- (vi) les difficultés rencontrées et les perspectives.

I. Contexte du déroulement de la campagne agricole

Les activités d'appui accompagnement au niveau de l'ICAT-maritime se sont déroulées au cours de cet exercice agricole 2018 dans divers contextes.

1.1. Sur les plans politiques et stratégiques

L'Institut de Conseil et d'Appui Technique (ICAT) a mené des activités d'appui formatif et d'accompagnement des producteurs dans le sens d'accroître la production et la productivité, de l'amélioration des pratiques d'élevage et de l'appui aux Organisations Paysannes (OP) pour leur constitution et mutation en sociétés coopératives conformément à l'acte uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA). La réalisation de ces activités s'est déroulée dans le respect du contrat de performance d'où découle la stratégie d'appui conseil de l'ICAT et des recommandations issues des différents ateliers organisés par l'ICAT.

Au titre de cette campagne agricole 2018-2019 et de coutume, l'ICAT a signé avec le MAEH un contrat de performance fixant les objectifs à atteindre dans la lettre de mission du gouvernement adressée au Ministre. Ce contrat de performance a été traduit au niveau des Conseillers Agricoles par une fiche d'évaluation de performance élaborée en tenant compte de la stratégie d'appui conseil de l'ICAT.

Ces fiches ont été remplies par les CrA ensuite vérifiées par les TS sous la coordination du CAG. Une fois remplies, elles ont été successivement visées par les TS et les CAG et transmis à la Direction régionale pour compilation et envoi à la DG.

Il ressort du traitement des données que la majorité des objectifs sont atteints, notamment en production végétale (le nombre de PPS, le nombre) et en production animale (d'UES ovins/caprins et porcins) (détail dans le rapport contrat de performances).

L'exercice agricole 2018 s'est aussi déroulé conformément à la mise en œuvre des principales recommandations issues de la réunion technique d'analyse des résultats de l'exercice agricole 2017 et de programmation de l'exercice agricole 2018 tenue à l'hôtel ISIS, à Atakpamé du 26 février au 1^{er} mars 2018, de la 11^{ème} édition du Forum national du paysan togolais (FNPT) tenu à Kara au cours du mois de juin 2018 et de l'atelier bilan à mi-parcours de l'ICAT tenu en septembre 2018.

Au lendemain de l'atelier bilan de l'exercice agricole 2017 et perspectives 2018, un mémo des résultats et des recommandations a été élaboré et a fait l'objet de partage au niveau de tous les services et Agences de la Direction régionale. Cette mission a été tenue à l'endroit de tout le personnel technique de l'ICAT en vue de faire une large diffusion et une meilleure appropriation de ces résultats et recommandations formulées.

L'exécution des recommandations de l'atelier bilan a fait l'objet d'une évaluation à la fin de l'année 2018 dont les résultats obtenus ont montré que, **42,31% sont réalisés, 46,15% sont en cours de réalisation et 11,54 % non réalisés.**

Dans le cadre de la pérennisation des acquis du PNIASA, la stratégie développée par l'ICAT est également basée sur la mise en œuvre des recommandations issues des différentes missions conjointes de suivi-évaluation des réalisations de PNIASA réalisées par les partenaires techniques et financiers (PTF) et le gouvernement togolais d'une part et la Direction Générale de l'ICAT d'autre part.

1.2. Sur les plans organisationnel et fonctionnel

Sur le plan organisationnel, la DRM est dotée d'un dispositif opérationnel à différents niveaux :

❖ Niveau régional

- Une Direction dirigée par une Directrice ;
- SVAPA: Service Vulgarisation et Appui à la Production Agricole dirigé par un Chef service et assisté par un technicien ;
- SADC: Service Appui au Développement Coopératif dirigé par un Chef service et assisté par une technicienne;
- SSE : Service Suivi-évaluation dirigé par un Chef service;
- SAF : Service Administratif et Financier dirigé par un Chef service et assisté par trois (03) techniciens (un caissier, un AFLEA et un ARAP).

Le dispositif de base en charge de la mise en œuvre des différents programmes est constitué de :

❖ Niveau Préfectoral

Les Agences sont dirigées chacune par un Chef d'Agence (CAG) avec trois (03) collaborateurs qui sont les Techniciens Spécialisés en Production végétale (TS PV), en Elevage et Pêche (TS EP) et en Organisation Professionnelle Economiques Agricoles (TS OPEA). Signalons que compte de la diminution accrue du nombre de personnel sur le terrain, la majorité des CAG (Zio-Sud, VO, Lacs, Golfe et Avé) sont assistés seulement par le TS OPEA et le TS EP.

La région maritime compte sept (07) CAG et dix-sept (17) TS.

❖ Niveau cantonal (Antennes)

Les Agences sont subdivisées en Antennes animées par des Conseillers Agricoles (CrA) qui sont en contact direct avec les producteurs dans les villages et cantons. Les CrA sont au nombre de trente-neuf (39) dans la région.

Le staff technique des Agences et les CrA constituent le dispositif de base en charge de la mise en œuvre des différents programmes dans la région.

La Direction régionale et chaque Agence bénéficient des services d'un personnel d'appui composé de secrétaires, chauffeurs, plantons et gardiens.

1.3. Moyens mis en œuvre (Confer rapport SAF en cours)

1.4. La pluviosité et ses incidences

❖ Pluviosité

Les hauteurs de pluies des 7 Agences ont été relevées dans 53 stations réparties comme suit : Avé (5) ; Golfe (7) ; Lacs (21) ; Vo (5) ; Yoto (10) ; Zio Nord (2) et Zio-Sud (3).

Les pluies précoce ont été enregistrées dans les Agences Yoto et Vo en janvier avec une hauteur pluviométrique moyenne de 2,61mm en 0,29 jour qui reste inférieur à 9,39 mm en 1,56 jours correspondant à celle de janvier 2017.

❖ Grande saison pluvieuse

Le démarrage des pluies a été effectif dans toute la région à partir de février. Elles se sont véritablement installées à partir de mai et se sont poursuivies jusqu'à fin juin où le pic est atteint (192,66 mm en 8 jours) provoquant ainsi des inondations sur le périmètre rizicole de Mission Tové et à Togblékopé dans l'Agence Golfe.

En mars, avril et mai, les Agences Yoto, Avé et Zio Nord ont connu de ruptures mais sans incidence majeure sur les plants.

❖ Petite saison pluvieuse

Les pluies de la petite saison ont démarré dans la deuxième quinzaine d'août avec une hauteur pluviométrique de 46,33 mm en 3,5 jours. Elles se sont installées en septembre avec une hauteur pluviométrique de 158,52 mm en 6,78 jours. Ces pluies se sont poursuivies jusqu'à octobre avec une baisse considérable à partir de novembre (73,44 mm en 4,26 jours). La petite saison est aussi marquée par des poches de sécheresse en août et début septembre surtout dans les agences VO (Dzrekpo, Atsansi-Dzita, Atsansi-Todomé) et Yoto.

D'une manière générale, les pluies sont inégalement réparties dans le temps et dans presque toutes les préfectures de région.

La figure 1 montre de façon expressive l'évolution de cette pluviosité au cours de l'exercice agricole dans toute la région.

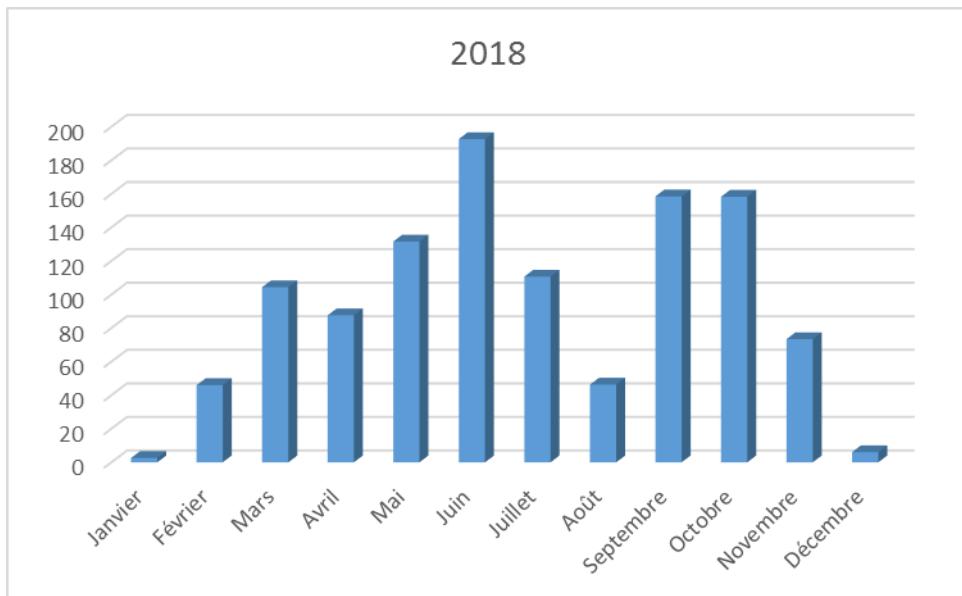


Figure 1: Moyenne pluviométrique mensuelle régionale, exercice agricole 2018

De façon générale, la région maritime a enregistré au cours de 2018, une hauteur moyenne pluviométrique de 1118,41 mm en 53,44 jours. Comparativement aux hauteurs pluviométriques de 2017 (1084,09 mm en 60,82 jours), 2016 (1053,01 mm et 56,82 jours) et 2015 (955,42 mm en 57,16 jours), l'année 2018 a connu une pluviosité plus abondante. La figure 2 montre de façon synoptique cette comparaison par année.

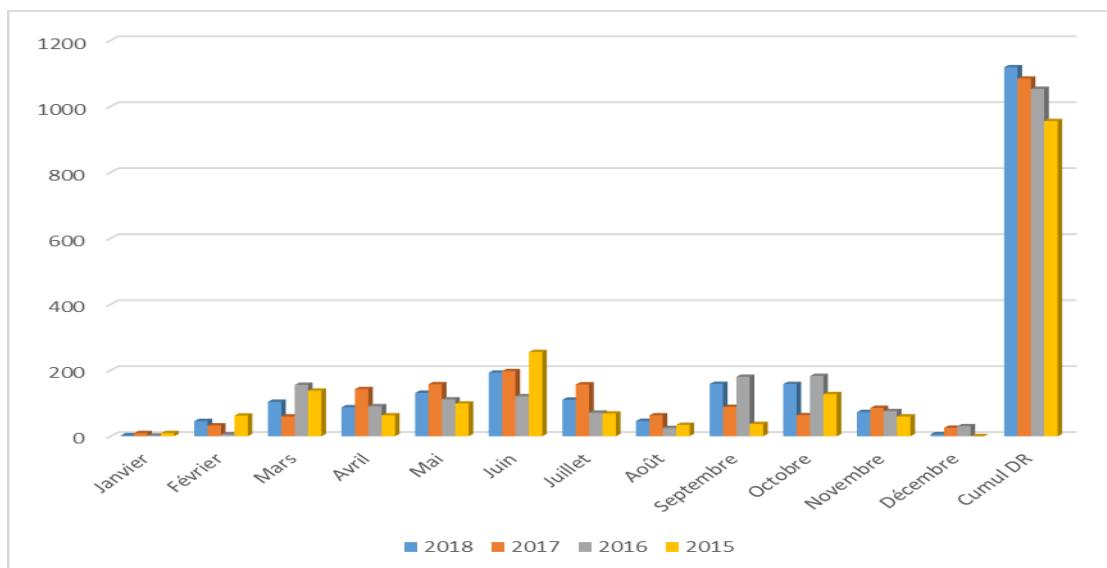


Figure 2 : Evolution comparative des hauteurs pluviométriques des années 2018, 2017, 2016 et 2015

Les moyennes mensuelles et les cumuls des hauteurs pluviométriques (mm) et du nombre de jours de pluies de 2018 comparées aux années 2015, 2016 et 2017 sont en annexe 1.

❖ Incidences

Le démarrage effectif des pluies en février dans toutes les préfectures de la région a favorisé le semis de maïs dans les bas-fonds, les opérations de récolte de manioc de la campagne agricole 2017- 2018 et les travaux de préparation de sol pour la nouvelle campagne.

Les poches de sécheresse constatées par endroit dans les agences Avé Yoto, Zio et Vo (petite saison) durant les mois de mars, avril, mai et août ont entraîné le flétrissement des plants sur certaines parcelles ensemencées (CEA soja et amarante ProSécAl, PPS ICAT...).

L'installation des pluies à partir de mai a facilité la mise en place effective des parcelles de maïs et de manioc jusqu'au début juin pour les retardataires et les opérations d'entretien entraînant un bon comportement végétatif des plants sur la plupart des parcelles.

Les pluies abondantes de juin ont entraîné des inondations sur le périmètre rizicole de Mission Tové et la ZAAP d'Akodessewa avec pour conséquences le jaunissement et la pourriture des plants.

II. Objectifs et résultats attendus de la campagne agricole 2018-2019

2.1. Objectifs de la campagne

Par rapport à la stratégie d'appui conseil de l'ICAT, les activités suivantes doivent être réalisées au cours de cet exercice agricole: (i) tenue des diagnostics participatifs (DP) pour mieux identifier les problèmes des producteurs ; (ii) élaboration avec les producteurs les plans d'actions ; (iii) élaboration et proposition aux producteurs d'un plan d'appui accompagnement (PAA) dont la mise en œuvre se traduit sur le terrain par l'exécution ; (iv) réunions de sensibilisation et d'information des producteurs ; (v) recensement des producteurs ; (vi) appui et mise en relation des producteurs avec les fournisseurs de crédits, d'intrants et d'équipements agricoles ; (vii) installation et conduite des unités de démonstration ou des CEA ; (viii) installation et conduite des PPS sur lesquelles seront répliquées les technologies éprouvées; (ix) suivi et de conseil de proximité

Les principaux objectifs d'appui conseil aux producteurs ainsi qu'à leur OP retenus par l'ICAT sont ceux contenus dans le contrat de performance signé avec le MAEH. En rappel, l'appui conseil technique de l'ICAT aux producteurs devrait permettre d'atteindre au terme de la campagne des rendements minima de 2200 kg/ha pour le maïs et de 3000 kg/ha pour le riz paddy. Dans le domaine d'appui au développement coopératif, la direction régionale des savanes a pour mission d'appuyer la constitution de 30 sociétés coopératives (SCOOPS et COOP-CA) et l'immatriculation d'au moins 46% des coopératives nouvellement constituées soit 20 SCOOP et la tenue de 40 AGO des SCOOPS et COOP-CA constituées.

2.2. Contrat de performance

Le contrat de performance signé entre l'ICAT et le MAEH a permis à l'ICAT d'élaborer lors de la réunion technique d'analyse des résultats de l'exercice agricole 2017 et perspectives de l'exercice agricole 2018, sa stratégie d'appui conseil avec des valeurs cibles à atteindre à la fin de la campagne agricole 2018-2019. Les objectifs afférents à la région Maritime sont consignés dans le tableau 2.1.

Tableau 2.1 : Situation des indicateurs de performance avec des valeurs cibles de la région Maritime

Domaine/ Volet	Indicateurs de performance	M	
Renforcement de capacités des acteurs de chaînes de valeurs agricoles (ACVA)	Nombre de producteurs formés sur 6 à 8 thématiques animées par chaque CrA auprès de 2 groupes de 25 producteurs	1900	
PRODUCTION VEGETALE	5 UD par Agence	35	
	PPS maïs	5700	
	PPS riz	760	
	PPS soja	1140	
	CEA	76	
	Nombre de maraîchers encadrés	800	
	Rendement moyen du maïs, kg/ha.	2400	
	Rendement moyen du soja (kg/ha)	1500	
	Rendement moyen du riz, kg/ha.	3000	
PRODUCTION ANIMALE	Nombre d'UES volailles	380	
	Nombre d'UES ovins/ caprins	190	
	Nombre d'UES porcins	70	
	Limites moyennes des taux de mortalité(jeunes de moins de 3mois) dans les élevages	Ovins / caprins	10%
		Volailles	20%
		Porcins	20%
APPUI-ACCOMPAGNEMENT A LA MUTATION ET LA PROMOTION DES OP/SCOOP (TENUE DE L'AGC, ET IMMATRICULATION).	Nombre de Coopératives (Scoops et Coop-CA) constituées :	50	
	Nombre de Sociétés coopératives (SCOOPS et COOP CA) immatriculées	10	
	Tenue AGO SCOOPS et COOP-CA constituées:	80	
	Nombre d'anciens groupements mutés	10	
	Nombre de coopératives nouvellement créées	40	

III. Stratégie d'intervention et approche méthodologique

3.1. Dispositif de base et outils d'appui conseil

Tableau 3.1: Situation du dispositif de base et outils d'appui conseil

Désignation	Région			Observations
	Prévu	Réalisé	Taux de réalisation (%)	
Nombre de Groupe de Contact (GC)	909	1038	114	
Nombre de DP réalisés	96	83	86,46	
Nombre d'UD installées	35	18	51,43	Les projets optent plus pour les CEA pour le transfert des technologies
Nombre de PPS	8400	15708	187	PPAAO: 1481 dont 503 riz ; PADAT: 3367 dont 275 riz ; ADAPT: 561 dont 49 riz ; SMOCIR : 594 ; ProS écial : 3991 dont 100 maïs orange et 2233 PDCO et 1658 soja ; PARTAM: 296 dont 175 riz ; PBVM : 263 dont 167 riz, 31 adémè
Nombre d'UES	640	1155	180,46	Volailles (479/421) Ovins/caprins (593/499) Porcins (83/75)
Nombre de CEA installés	76	280	368,42	PPAAO SRI : 40 ; PPAAO GIFERC : 36 dont 9 Riz ; GVALOR : 6 dont 2 soja et 1 maraîchage ; ProS écial : 170 dont 85 soja, 85 PDCO et ICAT : 28
Nombre d'OPEA appuyées	809	715	88,38	
Nombre d'OPEA/SCOOPS à suivi intensif	152	179/182	117,76/119,7	OPEA SI : 179 ; SCOOP SI : 182
Nombre de producteurs suivis en GC	16364	18458	112,80	
Nombre de producteurs suivis	13475	13962	103,61	
Nombre de villages/localités recensés	707	680	96,05	
Nombre de villages/localités couverts	779	595	76,28	

Les taux de réalisation devés des PPS, CEA, GC et du nombre des producteurs suivis par rapport aux prévisions s'expliqueraient par la mise en œuvre des conventions de partenariat avec les projets dont les objectifs ont été déterminés après la réunion technique d'analyse des résultats de l'exercice agricole 2017 et de programmation de l'exercice agricole 2018.

IV. Activités menées et résultats obtenus

4.1. Renforcement des compétences

En vue de permettre aux agents opérationnels de l'ICAT et aux membres des OP et SCOOP d'être plus professionnels dans l'exécution de leurs tâches, des formations ou des renforcements de capacités ont été prévus par l'ICAT et ses partenaires dans le PTBA. Ainsi certains agents opérationnels de l'ICAT et membres des OPEA/SCOOP ont bénéficié de ces formations ou renforcements de capacités principalement dans le domaine des productions végétale et animale (Tableau 4.1).

❖ Renforcement des compétences du personnel opérationnel

Tableau 4.1 : Résultats du renforcement des compétences du personnel opérationnel de la région fait sur le plan national

Domaines	Principales thématiques	Effectif par thématique			Catégorie de personnel (préciser le nombre)	Source de financement
		H	F	T		
	Méthodes de lutte contre les Chenilles légionnaires	6	1	7	CAG, TS PV et CrA	DPV
	Formation des Techniciens sur les techniques de production du soja, de PDCA, de l'arachide, du maïs et de l'amarante à Afagnan	24	1	25	CAG, TSPV, CrA, AVAPA PA et DR	GIZ / ProSéCAl
	Formation/Récyclage sur les techniques de récolte et post récolte de l'arachide et du soja (conventionnel) et conduite des réunions bilan CTI	2	0	2	CSSE et CSVAPA	GIZ / ProCiV
	Formation des Techniciens sur l'animation du Champ Ecole Agriculteurs (CEA) à Afagnan	24	1	25	CAG, TSPV, CrA, AVAPA PA et DR	GIZ / ProSéCAl
	Formation des Techniciens sur la restauration des sols et la technique de compostage	15	1	16	CAG, TS PV et CrA	GIZ / ProSéCAl
	Formation sur les expériences israéliennes en technologies maraîchères	1	0	1	CrA (Agence AVE)	ICAT

	Formation sur les techniques de contrôle primaire de la qualité du soja, les techniques d'ensachage, de couture et les bonnes pratiques d'entreposage	7	0	7	TS PV, CrA	SMOCIR
	Formation sur la protection des cultures et usage raisonné des pesticides	4	0	4	CSSE, CAG	COLEACP
	Formation des techniciens vulgarisateurs sur le SRI, GIF/GIFERC et aménagement sommaire des bas-fonds	10	0	10	CAG, TS PV, CrA, AVAPA PV et CSSE	PPAAO TOGO
Production animale	Directives de surveillance des maladies animales prioritaires au TOGO	4	0	4	TS EP	REDISSE
	Technique d'élevage des poules locales	16	0	16	CAG, TS EP, CrA, DR	GIZ / ProSéCIAL
	la gestion environnementale et sociale des épizooties au Togo	2	0	2	TS EP (Agences Zio Nord et Agence Golfe)	Banque Mondiale
Autres domaines	Formation sur la technique de l'élaboration des fiches pédagogiques	7	0	7	TS PV, TS EP, CrA	PPAAO
	Formation nationale des techniciens de l'ICAT sur la technologie du GPS et SIG mobile à partir des téléphones	65	5	70	Tout le personnel de la direction sauf les secrétaires, les gardiens et les agents d'entretien	ICAT

Au total, quatorze (14) thèmes ont fait l'objet de formation dont 9 en production végétale, 3 en production animale et 2 dans d'autres domaines. Les thèmes de formation ont concerné majoritairement le domaine de la production végétale (9 thèmes de formation sur 14) avec pour partenaires financiers GIZ, PPAAO Togo, COLEACP, DPV et ICAT.

❖ Renforcement des compétences et capacités productives des producteurs/ éleveurs

Tableau 4.2: Situation de Renforcement des compétences et capacités productives des producteurs/ éleveurs

Domaines	Principales thématiques	Nombre de producteurs/ éleveurs formés ;			Sources de financement
		H	F	T	
	Techniques de production, de traitements post-récolte et de stockage du maïs	39	21	60	ICAT
	Méthodes de lutte contre les Chenilles légionnaires	80	283	363	
	Techniques de production et de conservation du soja	27	7	34	ICAT
	la formation des femmes de ProSéAl sur l'itinéraire technique du soja, du Moringa et de papaye	1013	0	1013	GIZ/ProSéAl
	Formation sur le Compostage rapide	180	258	438	ENPRO
	Formation des producteurs de riz sur le SRI et des autres producteurs sur la technique GIFS/GIFERC	186	179	365	PPAAO
	Comment bien cultiver et stocker le soja	168	182	350	
	Importance de l'utilisation des semences améliorées	793	692	1485	ICAT
	Fabrication du compost à l'aide d'un activateur	42	31	73	PPAAO
	Lutte contre le charançon de la patate douce	11	9	20	ICAT
Production animale	Itinéraire technique d'élevage des petits ruminants et des volailles	28	72	100	ICAT
	Formation des bénéficiaires de Géniteurs de rétrocessions sur les Techniques d'élevage des Petits Ruminants	34	51	85	PASA
	Conduite des élevages de volailles et gestion des effectifs	78	20	98	
	Formation des Animateurs Endogènes (AE) sur l'élevage des poules traditionnelles	15	5	20	GIZ/ProSéAl
Développement coopératif	Approche Farmer Business School (FBS)	74	18	92	GIZ

Gestion des Activités Génératrices de Revenus	12	11	23	ICAT
---	----	----	----	------

Au cours de l'année 2018, 4519 producteurs/éleveurs dont 1839 femmes ont bénéficié des formations dans les domaines de la production végétale, animale et en appui au développement coopératif. Ces formations sont essentiellement financées par la GIZ, PASA, PPAAO, EMPRO et ICAT.

❖ Renforcement des compétences et capacités des OPEA/SCOOP

Tableau 4.3 : Situation de la formation des producteurs membres des OPEA/SCOOP

Thèmes	Nombre d'OPEA/SCOOP	Nombre de producteurs touchés			Sources de financement
		H	F	T	
Formation sur le compostage rapide à base de Mycotri	10	63	87	150	ICAT
Formation sur l'entrepreneuriat agricole		19	9	28	
9	17	82	96	178	

Dans le domaine de la production végétale et de l'appui au développement coopératif, les membres des OPEA/SCOOP ont bénéficié principalement sur initiative propre de l'ICAT, des formations liées à la fabrication du compost et au développement économique d'une société coopérative selon les nouvelles procédures de la loi OHADA (tableau 4.3).

4.2. Amélioration de la productivité et de la production

4.2.1. Organisation et participation des producteurs aux réunions de sensibilisation

Au cours de l'exercice agricole 2018, des séances de sensibilisation ont été tenues dans les villages ou localités en vue d'informer les producteurs/éleveurs sur les dispositions pratiques à prendre pour le dénarrage de la campagne agricole, les bonnes pratiques agricoles à adopter, les grands enjeux de la nouvelle politique agricole du MAEP, les différents projets à exécuter au cours de la campagne agricole, les réformes intervenues dans la gestion des engrains à travers le projet AGRIPME, la nécessité des producteurs à se regrouper selon les nouvelles lois de l'OHADA. Le contenu du message et des échanges ont porté sur :

- le bilan de la campagne 2017-2018;
- les conseils pratiques pour l'amélioration des productions ;
- l'importance des organisations paysannes de base et faîtières ;

- les dispositions à prendre par les OP pour se muter en SCOOP ;
- la pérennisation des actions du PNIASA ;
- les difficultés rencontrées par les producteurs lors de la campagne 2017-2018 ;
- l'information sur l'identification des producteurs vulnérables dans le cadre des nouvelles réformes de gestion des engrains ;
- l'entrepreneuriat agricole.

Le tableau 4.4 ressort les résultats du lancement de la campagne

Tableau 4.4 : Résultats du lancement de la campagne agricole

Volet	AGENCE	Nombre de réunions			Nombre de villages/Localités touchés			Participants			
		Année 2017	Année 2018	Ecart	Année 2017	Année 2018	Ecart	Année 2017	Année 2018		
									H	F	T
Production vivrière / Production et santé animale	Avé	30	27	-3	30	27	-3	480	152	217	369
	Golfe	31	33	2	45	34	-11	755	495	259	754
	Lacs	19	26	7	18	27	9	442	313	320	633
	Vo	5	10	5	30	50	20	601	324	405	729
	Yoto	12	13	1	20	14	-6	213	208	269	477
	Zio Nord	42	39	-3	38	38	0	893	437	372	809
	Zio Sud	18	21	3	41	62	21	692	796	320	1 116
TOTAL		138	143	5	222	252	30	4076	2725	1842	4887

Au total, 4887 producteurs et éleveurs dont 1842 femmes ont été sensibilisés au lancement de la campagne agricole exercice 2018 sur les productions vivrière et animale contre 4076 producteurs et éleveurs la campagne agricole précédente.

Le lancement de la campagne vivrière et animale a eu lieu du début février à fin avril.

Les réactions des producteurs au cours des séances de ce lancement sont consignées dans le tableau 4.5.

Tableau 4.5: Réactions des producteurs et approches de solutions proposées

Centre d'intérêt	Problèmes ou difficultés	Approches de solutions proposées
Pluviométrie	<ul style="list-style-type: none"> → Inégale répartition des pluies dans le temps et dans l'espace → Irrégularité des pluies 	<p>Il a été proposées aux participants de :</p> <ul style="list-style-type: none"> → semer à la bonne période avec des semences certifiées de variété à cycle court adaptées au changement climatique; → caler les cultures → pratiquer également le reboisement
Fertilité des sols	Pauvreté des sols	<p>Les approches de solutions proposées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> → l'utilisation du fumier de ferme; → l'utilisation du compost; → l'enfouissement des débris végétaux après nettoyage des parcelles; → l'utilisation de plantes fertilisantes telles que le mucuna, soja, arachide, niébé, pois d'angole, voandzou... → la rotation des cultures ; → l'utilisation raisonnée des engrains chimiques
Intrants agricoles	<ul style="list-style-type: none"> → Insuffisance des produits phytosanitaires → Difficultés d'accès aux produits vétérinaires → Pénurie de semences certifiées 	<p>Comme approches de solutions proposées, il a été dit aux producteurs de:</p> <ul style="list-style-type: none"> → Prendre connaissance des multiplicateurs de semences de la région ou le réseau des multiplicateurs de la région; → Faire des achats groupés en coopérative ou seuls en début de campagne ; → Disposer d'une boîte à pharmacie contenant les produits de 1^{re} nécessité notamment les déparasitants, antibiotiques et vitamines
Commercialisation des produits agricoles	<ul style="list-style-type: none"> → Prix de vente des produits vivriers non rémunérateur → Mauvais état des pistes → Mauvaise organisation des ventes 	<ul style="list-style-type: none"> → Adopter le warrantage si les conditions sont favorables avec des produits de bonne qualité → Entretenir régulièrement les pistes rurales
Autres centres d'intérêt	<ul style="list-style-type: none"> → Destruction des cultures par la transhumance → Nombre insuffisant de tracteurs → Nombre insuffisant de conseillers agricoles → Faible performance des animaux de races locales → Insuffisance de vétérinaires sur le terrain pour les soins des animaux 	<ul style="list-style-type: none"> → Ne pas exploiter les couloirs de transhumance ; → S'organiser en coopérative pour acheter des tracteurs → Introduire des géniteurs performants dans le cheptel → Prendre attaché avec les TSE et les AVE dans les localités

4.2.2. Production végétale

4.2.2.1. Appui à l'acquisition des intrants (engrais, semences et pesticides)

la DR maritime a appuyé au cours de cet exercice agricole, les producteurs individuels ou en groupes dans l'acquisition des intrants agricoles et leur utilisation sur les parcelles de production suivies (PPS). Ces intrants agricoles sont acquis auprès des distributeurs privés et publics dont la Centrale d'Approvisionnement et de Gestion des Intrants Agricoles (CAGIA), le réseau de producteurs semenciers. Une partie des intrants est acquise grâce à l'appui de certains projets exécutés dans la région à savoir : ProSéAl, ProCiV, PPAAO. Les résultats des quantités distribuées et épandues sur les PPS sont consignés dans le tableau 4.6.

Tableau 4.6: Situation des intrants acquis et consommés

Intrants	Unité	Quantité totale distribuée	Quantité utilisée dans les PPS	Observations *(source d'approvisionnement)
Engrais				
NPK 15 15 15	Kg	714800	773000	CAGIA, PPAAO (168 kg), GEVALOR (15 Kg), les sociétés privées, marchés locaux et Ghana
NPK 10 20 20	Kg	0	0	
Urée 46%N	Kg	388800	400250	CAGIA, PPAAO (84 kg), GEVALOR (7,5 Kg), les sociétés privées, marchés locaux et Ghana
Semences et plants				
Maïs	Kg	11617	47646	CAGIA, Producteurs de semences, Privés, ProSéAl (2500 kg maïs oragne), GEVALOR (15 Kg)
Riz	Kg	14550	17625	CAGIA, Producteurs de semences, Privés, PPAAO (200 kg)
Soja	Kg	5319	8054	Sojanyo (3310 kg), Privé et ProSéAl (1670 kg), GEVALOR (10 Kg)
Tomate	g	71200	11500	Privés
Oignon	g	120000	41200	Privés
Piment	g	18200	3650	Privés
Betterave	g	40000	7800	Privés
Laitue	g	25000	900	privés
Aubergine	g	800	800	Privés
Concombre	g	10000	400	Privés
Gombo	g	3850	3450	Privés
Carotte	g	125000	65500	Privés
Chou	g	100	100	Privés

Papaye	Unité	1565	1565	ProS éeAl
Moringa	Unité	1986	1986	ProS éeAl
Boutures de PDCO	Unité	205600	205600	ProS éeAl
Pesticides				
Insecticides	Litre	1165	2789	Privés
Herbicides	Litre	3624	7735	Privés
Nématicides	Kg	1653	1084	Privés
Fongicides	Kg	770	576,5	Privés
Nodumax	Unité	321	321	ProS éeAl et ProCiV

Les producteurs accompagnés pour l'acquisition et la consommation des intrants ont épandu 773000 kg d'engrais N₁₅P₁₅K₁₅ (15460 sacs de 50 kg) et 400250 Kg d'engrais d'Urée 46%N (8005 sacs de 50 kg) avec une utilisation de 47646 kg de semences maïs et 17625 kg de semences riz.

Notons qu'au cours de cette campagne agricole, les quantités d'intrants surtout d'engrais acquis sont supérieures à ceux de 2017 avec un écart de 261755,45 kg d'engrais NPK et 80159,5kg d'engrais Urée, écart dû à la disponibilité des engrains et aux effets induits des sensibilisations dans le cadre du projet AgriPME.

Il faut souligner que la situation sur l'acquisition des intrants ne reflète pas totalement la réalité des producteurs de la région à cause du non contrôle des marchés et des différentes sources d'approvisionnement.

4.2.2.2. Appui à la production de semences certifiées des cultures vivrières

Au cours de cet exercice agricole 2018, les multiplicateurs de semences de la région maritime ont bénéficié des appuis de l'ICAT notamment :

- ❖ les expressions de besoins en semences de bases et en engrais ;
- ❖ l'acquisition de ces intrants et
- ❖ les itinéraires techniques de production des cultures.

Au total dix-huit (18) producteurs de semences sur vingt-trois (23) prévus de producteurs ont emblavé une superficie totale de 64,25 ha de Maïs et Riz sur 73 ha prévus soit 88%. Cet écart est dû à l'indisponibilité de quelque multiplicateur et la non disponibilité de parcelles pour certains (annexe 5).

Tableau 4.7 : Production de semences certifiées

Cultures	Variétés	Superficie (ha)		Rendement kg/ha	
		Prévue	Réalisée	Prévu	Réalisé
MAÏS	IKENNE	39	40	2200	ND
	OBATAMPA	22	15	2300	ND
	Sotoubaka	7	5	1700	ND
Total MAÏS		68	60	2200	ND
RIZ	IR841	5	4,25	2650	ND

Les parcelles de semences certifiées étant mises en place durant la petite saison, actuellement les récoltes sont en cours et les rendements feront objet de compléments de rapports.

4.2.2.3. Appui à la production végétale vivrière

❖ Appui à l'installation des UD

Durant cette campagne agricole, dix-huit (18) UD sur trente-cinq 35 prévues en raison de huit (08) de maïs, trois (03) de soja, trois (03) d'oignon, un (01) de carotte, deux (02) de tomate et un (01) de niébé ont été installées sur 0,3956 ha (confer annexe 6). Elles ont permis de renforcer la capacité de 313 producteurs dont 108 femmes à travers l'animation des thèmes suivants :

- effet de la combinaison des fumures organique et minérale ;
- respect de la dose d'engrais ;
- importance du fumier ;
- importance de l'utilisation du nodumax ;
- importance de l'utilisation de la fumure de fond et
- traitement phytosanitaire

Tableau 4.8 : Installation des UD

Agences	Nombre UD			superficie (ha)	Nombre Producteurs Touchés			
	Prévu	Installé	Ecart		H	F	T	
Avé	5	0	-5	0	0	0	0	
Golfe	5	7	2	0,2716	59	20	79	
Lacs	5	0	-5	0	0	0	0	
Vo	5	0	-5	0	0	0	0	
Yoto	5	2	-3	0,1	13	20	33	
Zio Nord	5	2	-3	0,08	63	24	87	
Zio Sud	5	7	2	0,024	70	44	114	
Total région	35	18	-17	0,3956	205	108	313	

Le nombre d'UD installées est très faible par rapport à la prévision ; ceci s'explique par l'ampleur de l'utilisation de l'outil CEA dans le transfert des technologies éprouvées.

Evaluation agronomique des UD

Les résultats des évaluations agronomiques par thématique et par culture présentés dans le tableau 4.9 nous montrent que les rendements des parcelles UD sont supérieurs à ceux obtenus sur les parcelles témoin. Il est alors recommandé aux producteurs d'appliquer ces technologies sur leur propre parcelle en vue de l'augmentation du rendement.

Tableau 4.9 : Evaluation agronomique des UD

CULTURES	Thèmes Développés	Agences	Sup (ha)	Rendement			
				Parcelle de Démonstration	Témoin	Ecart	Taux d'accroissement (%)
MAïS	Respect de la dose d'engrais	Golfe	0,25	2500	1500	1000	66,67
	Importance du fumier	Yoto	0,05	3000	1500	1500	100
Soja	Utilisation du nodumax	Zio Nord	0,08	En cours			
Oignon	Utilisation de la fumure de fond	Golfe	0,0108	41500	23000	18500	80,43
Carotte			0,0036	43000	25000	18000	72
Tomate			0,0072	38000	20000	18000	90
Niébé	Traitement phytosanitaire	Yoto	0,05	900	550	350	63,64

Evaluation économique des UD

Au cours de la conduite des UD, l'apprentissage a concerné également l'évaluation économique des UD installées. Les résultats obtenus sont consignés dans le tableau 4.10. Nous remarquons en effet que sur la base des charges et des produits, les résultats obtenus sur les parcelles de démonstration et de témoin sont tous positifs. Néanmoins ceux obtenus sur les parcelles de démonstration sont supérieurs à ceux des parcelles témoins.

Tableau 4.10 : Evaluation économique des UD

CULTURES	Thèmes Développés	Agences	Parcelle de Démonstration (1000)			Témoin (1000)			Ecart de rés	Taux d'accroissement (%)
			Charges	Prdts	Rés	Charges	Prdts	Rés		
MA ïS	Respect de la dose d'engrais	Golfe	220	450	230	115	240	125	105	84
	Importance du fumier	Yoto	267	534	267	164	277,5	113,5	153,5	135,2
Soja	Utilisation du nodumax	Zio Nord	En cours							
Oignon	Utilisation de la fumure de fond	Golfe	5000	12450	7450	4350	6900	2550	4900	192,16
Carotte			2800	5418	2618	2100	3150	1050	1568	149,33
Tomate			2200	3800	1600	1400	2000	600	1000	166,67
Niébé	Traitemet phytosanitaire	Yoto	130,5	360	229,5	108,5	220	111,5	118	105,83

❖ Appui à l'installation des CEA

L'ICAT utilise également en plus des UD, des CEA comme outil de vulgarisation pour amener les producteurs à s'approprier et à adopter une technologie donnée. Le tableau 4.11 présente la situation des CEA mis en place pour le compte de l'exercice agricole 2018.

Tableau 4.11 : Installation des CEA

Agences	Cultures	Nombre CEA			Nombre Producteurs Touchés		
		Prévus	Installés	Ecart	H	F	T
Avé	Maïs, Riz	14	16	2	42	62	104
Golfe	Maïs, Riz et Soja	12	12	0	107	76	183
Lacs	Maïs, Riz et Soja	10	11	-1	64	96	160
Vo	Maïs, Riz, Soja, Papaye et Moringa	10	146	136	473	3016	3489
Yoto	Maïs, Riz	8	9	1	77	99	176
Zio Nord	Maïs, Riz	8	15	7	146	98	244
Zio Sud	Maïs, Riz et Soja	14	71	57	148	506	654
Total région	Maïs, Riz, Soja,	76	280	204	1057	3953	5010

Au total, 280 CEA ont été installés sur 76 prévus soit un taux de réalisation 368,42%. Ce sont des CEA installés dans le cadre des activités traditionnelles de l'ICAT (28) et des projets à savoir PPAAO SRI : 40 ; PPAAO GIFERC : 36 dont 9 Riz ; GVALOR : 6 dont 2 soja et 1 mara thage ; ProS écAl : 170 dont 85 soja, 85 PDCO (Annexe 9).

Les thèmes ayant fait l'objet d'apprentissage sont entre autres :

- la technologie du Système de Riziculture Intensive (SRI) au niveau du CEA riz ;
- La GIFS et l'utilisation de mycotri dans le cadre du PPAAO GIFERC ;
- les bonnes pratiques de production du maïs et du soja dans le cadre des activités ordinaires de l'ICAT ;
- les bonnes pratiques de production du soja et de la patate douce à chair orange dans le cadre du ProS écAl ;
- l'importance de l'utilisation du compost dans le cadre du GEVALOR.

Le plus grand nombre des CEA ont été mis en place dans le cadre des projets dont les objectifs ne sont pas pris en compte dans le PTBA de l'ICAT justifiant ainsi le taux de réalisation de 368,42%.



Vue partielle d'un CEA à Vo Tokpli (GEVALOR) Compostage équilibré vo assogan

Evaluation agronomiques des CEA

Les résultats obtenus des évaluations agronomiques sont présentés dans le tableau 4.12.

Tableau 4.12 : Evaluation agronomique des CEA

Agence	Thème	Cultures	superficie (m ²)	Parcelle améliorée	Parcelle paysanne	Ecart	Taux d'accroissement	Observations (cadre, projet ou autres)
				Rdt (kg/ha)	Rdt (kg/ha)			
Avé	Importance de l'utilisation du compost	Maïs	0,02	2750	1250	1500	120	Africompost2 de GEVALOR
	Importance de l'utilisation de mycotri et GIFS		ND	ND	ND	ND	ND	PPAAO GIFERC
	Importance de l'utilisation du compost	Soja	0,02	1950	1050	900	73	Africompost2 de GEVALOR
	Importance de l'utilisation de mycotri et GIFS	Riz	ND	ND	ND	ND	ND	PPAAO GIFERC
	Système de Riziculture Intensive (SRI)		ND	ND	ND	ND	ND	PPAAO SRI
Golfe	Respect de l'itinéraire technique	Maïs	0,5	2400	1200	1200	100	ICAT
			ND	ND	ND	ND	ND	PPAAO GIFERC
Lacs	Système de Riziculture Intensive (SRI)	Riz	ND	ND	ND	ND	ND	PPAAO SRI
	Importance de l'utilisation de mycotri et GIFS	maïs	ND	ND	ND	ND	ND	PPAAO GIFERC
	Respect de l'itinéraire technique de production	Soja	0,5	1400	1050	350	33,33	ICAT
Vo	GIFS	Maïs	0,45	1940	1350	590	43,70	ICAT
	Importance de l'utilisation de mycotri et GIFS		ND	ND	ND	ND	ND	PPAAO GIFERC En cours
	Importance de l'utilisation du compost		0,45	2050	1400	650	46,43	Africompost2 de GEVALOR
	Itinéraire technique de production	Soja	0,02	1450	700	750	107,14	ProSéal
Yoto	Système de Riziculture Intensive (SRI)	Riz	ND	ND	ND	ND	ND	PPAAO SRI En cours
	Importance de l'utilisation de mycotri et GIFS		ND	ND	ND	ND	ND	PPAAO GIFERC
	Importance de l'utilisation de mycotri et GIFS	Maïs	ND	ND	ND	ND	ND	En cours
Zio Nord	Importance de l'utilisation de mycotri et GIFS	Maïs	ND	ND	ND	ND	ND	PPAAO GIFERC En cours

	Système de Riziculture Intensive (SRI)	Riz	ND	ND	ND	ND	ND	PPAAO SRI En cours
Zio Sud	Système de Riziculture Intensive (SRI)	Riz	ND	ND	ND	ND	ND	PPAAO SRI En cours
	Importance de l'utilisation de mycotri et GIFS		ND	ND	ND	ND	ND	PPAAO GIFERC En cours
	Importance de l'utilisation de mycotri et GIFS	Maïs	ND	ND	ND	ND	ND	PPAAO GIFERC En cours
	Importance de l'utilisation du compost	Maïs	ND	ND	ND	ND	ND	Africompost2 En cours
		Soja	ND	ND	ND	ND	ND	En cours
	Itinéraire technique de production	Soja	ND	ND	ND	ND	ND	ProSéAl En cours
		Patate douce à chair orange	ND	ND	ND	ND	ND	

La plupart des CEA ne sont pas encore évalués vue le retard accusé dans leur installation. Les sites sur lesquelles les évaluations agronomiques sont faites, il a été constaté que dans l'ensemble les rendements obtenus sur les parcelles améliorées sont largement supérieurs à ceux obtenus sur les parcelles pratiques paysannes comme indiquent les écarts et les taux d'accroissement mentionnés dans le tableau 4.12.

Evaluations économiques

L'analyse économique des CEA a permis de ressortir les résultats consignés dans le tableau 4.13.

Tableau 4.13 : Evaluation économiques des CEA

Agence	Thème	Cultures	Parcelle améliorée			Parcelle paysanne			Ecart de rés	Taux d'accroissement (%)	Observations (cadre, projet ou autres)
			Charg	Prdts	Rés	Charg	Prdts	Rés			
Avé	Importance de l'utilisation du compost	Maïs	214	412,5	198,5	107	187,5	80,5	118	146	Africompost2 GVALOR
	Importance de l'utilisation de mycotri et GIFS		ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	PPAAO GIFERC En cours
	Importance de l'utilisation du compost	Soja	189	351	162	123	189	66	96	145	Africompost2 GVALOR

	Importance de l'utilisation de mycotri et GIFS	Riz	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	PPAAO GIFERC En cours
	Système de Riziculture Intensive (SRI)		ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	PPAAO SRI En cours
Golfe	Respect de l'itinéraire technique	Maïs	220	432	212	105	216	111	101	90,99
			ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	PPAAO GIFERC En cours
Lacs	Système de Riziculture Intensive (SRI)	Riz	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	PPAAO SRI En cours
	Importance de l'utilisation de mycotri et GIFS	maïs	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	PPAAO GIFERC En cours
	Respect de l'itinéraire technique de production	Soja	245	385	140	245	366,85	121,8 5	18,15	14,9
Vo	GIFS	Maïs	250	468	218	180	250	70	148	211,43
	Importance de l'utilisation de mycotri et GIFS		ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	PPAAO GIFERC En cours
	Importance de l'utilisation du compost		250	432	182	144	202	58	124	213,79
	Itinéraire technique de production	Soja	120	207,5	87,5	70,5	107,5	37	50,5	136,49
Yoto	Système de Riziculture Intensive (SRI)	Riz	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	En cours
	Importance de l'utilisation de mycotri et GIFS		ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	En cours
	Importance de l'utilisation de mycotri et GIFS	Maïs	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	En cours
Zio Nord	Importance de l'utilisation de mycotri et GIFS	Maïs	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	En cours

	Système de Riziculture Intensive (SRI)	Riz	ND								
Zio Sud	Système de Riziculture Intensive (SRI)	Riz	ND	En cours							
	Importance de l'utilisation de mycotri et GIFS		ND	En cours							
	Importance de l'utilisation de mycotri et GIFS	Maïs	ND	En cours							
	Importance de l'utilisation du compost	Maïs	ND	En cours							
			ND	En cours							
	Itinéraire technique de production	Soja	ND	En cours							
	Patate douce à chair organique		ND	En cours							

Notons que les résultats des évaluations économiques sont supérieurs à ceux des parcelles avec pratiques paysannes avec des taux d'accroissement compris entre 213,19 % et 14,9 % selon les différents projets (annexe 29); ceci dénote l'importance du respect des paquets technologiques des cultures.

❖ Appui à l'installation et la conduite des PPS

Au cours de cette campagne agricole, les producteurs individuels ou en groupes ont bénéficié des appuis conseils de l'ICAT qui ont porté essentiellement sur :

- l'élaboration de calendriers des opérations culturales de différentes cultures ;
- la préparation du sol et la délimitation des parcelles ;
- le semis à la bonne densité, le respect des périodes d'entretien culturaux et des opérations de récolte et post récolte ;
- l'utilisation de la matière organique combinée avec l'engrais chimique ;
- l'utilisation de mycotri ;
- les techniques de conservation/stockage de produits agricoles ;
- les évaluations agro économiques ;

Les résultats obtenus de l'installation des PPS sont consignés dans le tableau 4.14.

Tableau 4.14 : Installation et conduite des PPS

Cultures	PPS			Superficies (ha)			Nombre d'exploitants			Observations (à préciser par projet)
	Pr évu	R éalis é	Taux de r éalisation (%)	Pr évu	R éalis é	Taux de r éalisation (%)	H	F	T	
Ma ñs	5700	7644	134,11	3530	3711,8	105,15	3700	3944	7644	PPAAO: 978; PADAT: 3092; ADAPT: 512; ICAT: 2776; ProS écAl: 100; PARTAM: 121; PBVM: 65
Riz	1140	1466	128,60	613,85	777,45	126,65	969	497	1466	PPAAO: 503; ICAT: 297; PARTAM: 175; PBVM: 167; PADAT: 275; ADAPT: 49
Ni ñé	0	577	0	0	226,5	-	151	426	577	ICAT: 577
Ananas	0	83	0	40	40,5	101	56	27	83	ICAT: 83
Arachide	0	24	0	0	4,41	-	20	4	24	ICAT: 24
Soja	760	2252	296	215,425	325,06	151	393	1859	2252	SMOCIR: 594; ProS écAl: 1658
Igname	0	2	-	0	1,5	-	2	0	2	ICAT: 2
PDCO	0	2233	-	0	49,488	-	0	2233	2233	ProS écAl: 2233
Manioc	0	454	-	0	227,75	-	188	266	454	ICAT: 454
Total des vivriers	7600	14735	194	4399,3	5364,46	122	5479	9256	14735	
Tomate	225	224	99,56	67,15	139,37	207,55	138	86	224	ICAT: 224
Oignon	107	119	111	30	26,41	88	77	42	119	ICAT: 119
Piment	148	162	109,46	34	51,16	150,47	139	23	162	ICAT: 162
carotte	30	52	173,33	3	7,57	252,33	44	8	52	ICAT: 52
Betterave	15	34	226,67	0,1	0,34	340	18	16	34	ICAT: 34
Concombre	5	9	180	0,05	0,09	180	5	4	9	ICAT: 9
Gboma	45	22	48,89	5,55	3,25	58,56	5	17	22	ICAT: 22
Ad én è	85	109	128,24	26	19,56	75,23	18	91	109	ICAT: 78; PBVM: 31
past èque	8	2	25	5	1	20	2	0	2	ICAT: 2
Laitue	25	43	172	0,25	0,43	172	26	17	43	ICAT: 43
Aubergine	30	12	60	10	6	60	8	4	12	ICAT: 12
Gombo	77	185	240	21,05	31,61	150	52	133	185	ICAT: 185
Total mara ñhage	800	973	122	202,15	286,79	142	532	441	973	ICAT: 973
Total	8400	15708	187	4601,4	5651,25	123	6011	9697	15708	

Au total, 15708 PPS ont été mises en place sur 8400 prévues soit un taux de réalisation de 187%. Cette performance est atteinte grâce à la pluviosité généralement satisfaisante durant l'exercice agricole. De façon détaillée, 10553 PPS ont été installées dans le cadre des projets et 5155 PPS pour les activités traditionnelles de l'ICAT.

Les PPS issues des projets sont reparties comme suit :

- 3367 PPS du projet PADAT dont 3092 PPS maïs et 275 PPS riz ;
- 561 PPS du projet ADAPT dont 512 PPS maïs et 49 PPS riz;
- 1481 PPS dans le cadre du PPAAO dont 978 PPS maïs et 503 PPS riz;
- 296 PPS du projet PARTAM dont 121 PPS maïs et 175 PPS riz ;
- 263 PPS du projet PBVM dont 167 PPS riz, 65 PPS maïs et 31 adénè;
- 594 du projet SMOCIR
- 3991 du projet ProSéAl.

Il est constaté que le nombre de PPS réalisés est largement supérieur à la prévision soit un taux de 187%. Ceci est dû essentiellement à l'installation des PPS de certains projets mis en œuvre dans la région dont les objectifs ne sont pas pris en compte dans la stratégie d'appui conseil de l'ICAT.



Vue partielle d'une PPS SOJA SMOCIR (Agence Lacs)



Vue partielle d'une PPS maïs ICAT (Agence Yoto)

Les tableaux 4.15 et 4.16 présentent les résultats des évaluations de ces PPS.

❖ Evaluation agronomique des PPS

Les résultats obtenus de l'évaluation agronomique sont regroupés dans le tableau 4.15. Les rendements moyens obtenus au niveau des PPS maïs, riz et soja sont respectivement 2479 Kg/ha, 3383,14kg/ha et 1529,17 kg/ha avec des taux de réalisation respectifs de 103,27%, 112,77% et 101,94% par rapport à la prévision. Nous constatons alors que les objectifs de 2400 kg/ha pour le maïs, 3000 kg/ha pour le riz et

1500 kg/ha pour le soja fixés par l'ICAT dans le cadre du contrat de performance avec le MAEP sont atteints respectivement. Nous soulignons par ailleurs que ces rendements sont aussi significativement supérieurs à ceux obtenus sur des parcelles témoins des zones de production.

Ceci s'explique par le fait que les producteurs appuyés ont mis en application les paquets technologiques et conseils appris au niveau des CEA et UD.

Tableau 4.15 : Evaluation agronomique des PPS

Cultures	Superficies (ha)			Rendement (kg/ha)			Rendement moyen de la zone	Ecart de rendement
	Pr évu	R éalis é	Taux de r éalisation (%)	Pr évu	R éalis é	Taux de r éalisation (%)		
Maïs	2545,6	2851	112,00	2400	2 479	103,27	1057,14	1421,43
Riz	581,6	747,7	128,56	3000	3383,14	112,77	1900,00	1483,14
Arachide	0	2,25	0	1000	700	70	200	500,00
Soja	175,5	122,235	69,65	1500	1529,17	101,94%	891,67	637,50
Niébé	0	226,5	0	1000	800	80	500	300,00
Ananas	5	3	60	60000	47000	78,33	35000	12000,00
Manioc	35	426,25	1217,86	20000	15000,00	75	7500,00	7500
Tomate	64,65	132,12	204,36	23750	22475	94,63	11250	11225
Oignon	30	26,41	88%	37500	30250	80,67	12750	17500
Piment	19	40,56	213%	18333,33	15533,33	84,73	8166,67	7366,67
Adémè	26	19,56	75,23	4150	3825	92,17	2925	900
Gombo	15,55	29,36	189%	16800	15060	89,64	6600	8460
Carotte	3	7,57	252,33	45000	41500	92,22	22000	19500
Gboma	5,05	2,75	54,46	35000	28400	81,14	11000	17400
Laitue	0,25	0,43	172	40000	38800	97	18000	20800
Betterave	0,1	0,34	340	40000	35000	87,5	18000	17000
Concombre	0,05	0,09	180	42000	38000	90,48	15000	23000
Pastèque	5	1	20	15000	15100	100,7	13000	2100

❖ Evaluation économiques des PPS

Une analyse économique des PPS a donné les résultats consignés dans le tableau 4.16

Tableau 4.16: Evaluation économique des PPS

Cultures	PPS (x 1000 F CFA)			Moyenne de la zone (x 1000 F CFA)			Ecart des résultats	Taux d'acc (%)
	Charges	Produits	Résultats	Charges	Produits	Résultats		
Maïs	223,2	411,1	187,9	173,4	171	-2,4	190,3	
Riz	580,03	1106,52	526,49	443,32	620	176,68	349,81	197,99
Soja	176,875	407,3	230,425	162,75	265,625	102,875	127,55	123,985
Niébé	200	320	120	150	200	50	70	140,00
Arachide	190	373	183	160	187	27	156	577,78
Manioc	285,33	839,58	554,25	296,33	575	278,67	275,58	98,89
Ananas	2023	3700	1677	1370	2200	830	847	102,05
Tomate	1154,17	2269,79	1115,625	833,17	1387,5	554,33	561,29	101,26
Oignon	2225	3650	1425	1250	1675	425	1000	235,29
Piment	888,33	2201,67	1313,33	728,33	1246,67	518,33	795	153,38
Gombo	1572,63	2955,36	1382,74	1045,375	1627,29	581,92	800,82	137,62
Gboma	1230,48	2578,52	1348,04	886,85	1436,98	550,13	797,91	145,04
Laitue	2450	6150	4300	1250	3800	2550	1750	68,63
Betterave	1950	5670	3720	1175	3000	1825	1895	103,84
Concombre	1650	3000	1350	1150	2150.	1000	46,51	46,21
Adénè	878,75	1836,25	957,5	712,75	1401,25	688,5	269	39,07
Carotte	2500	5200	2700	1550	3000	1450	1250	86,21

Les résultats obtenus après les évaluations économiques sont positifs et supérieurs aux résultats moyens des zones ; ceci dénote l'importance du respect des paquets technologiques des cultures.

4.2.2.4. Appui à la production végétale de rente

❖ Production cotonnière

✓ Lancement de la campagne cotonnière

Au cours de l'exercice agricole 2018, l'appui conseil de l'ICAT, au profit des cotonculteurs pour la production du coton a consisté essentiellement à la participation aux côtés de la NSCT et FNGPC aux réunions de sensibilisation et de remobilisation des producteurs pour le bon déroulement de la campagne et de commercialisation de coton graine.

▪ Lancement de la campagne de production

Comme les années antérieures, l'ICAT a encore été sollicité par la NSCT cette année pour participer aux séances de sensibilisation et d'information des producteurs pour la production de coton cette campagne agricole 2018-2019. Ces séances se sont déroulées du :

Le contenu du message et des échanges ont porté essentiellement sur :

- le partage des résultats de la campagne 2017/2018 ;
- les causes des faibles performances enregistrées ;
- le défi pour améliorer la productivité au champ ;
- le partage des objectifs d'embrayages et des intentions de cultures de la campagne 2018/2019;
- la communication des paramètres de gestion de la campagne 2018/2019 : prix d'achat coton-graine, prix de cession des intrants.

Le tableau 4.17 présente les résultats des séances de communication auxquelles les agents de l'ICAT maritime ont pris part.

Tableau 4.17 : Situation des séances de communication

Préfectures/Coordonnations	Nbre points de rencontre		GPC			Nombre de producteurs touchés		
	Prévus	Visités	Prévus	Présents	%	H	F	T
ZIO	31	31	132	135	102	1667	89	1756
YOTO	5	5	56	42	75	197	8	205
AVE	1	1	8	10	125	47	4	51
REGION	37	37	196	187	95	1911	101	2012

L'ICAT Maritime a participé au niveau de 37 points de rencontre avec une participation 2012 cotonculteurs dont 101 femmes appartenant 187 GPC.

✓ Campagne d'achat de coton grain

S'agissant de la campagne de commercialisation, les agents de l'ICAT ont pu participer aux séances de sensibilisation au niveau de 37 points de rencontre dans les agences Zio Nord, Zio Sud, Avé et Yoto. Cette tournée avait pour objectif de motiver les récoltes précoces et échelonnées, de rappeler les dispositions à prendre autour de ces récoltes puis du stockage pour préserver la qualité du coton graine et les conduites à tenir pour un bon déroulement de la collecte et enfin de collecter les préoccupations des producteurs.

Le tableau 4.18 présente les résultats des séances de communication auxquelles les Agents de l'ICAT maritime ont pris part.

Tableau 4.18: Situation des séances de communication sur la commercialisation du coton grain

Préfecture/ Coordination	Nbre point de rencontre		GPC				Participants				
	Prévus	Visités	Attendus	Présents	%	Nbre moy GPC/Point de rencontre	H	F	T	CA	Nbre moy prod/point de rencontre
Coord. Zio-Nord	23	23	105	95	90%	4	566	56	622	175	27
Zio-Sud	8	8	29	26	90%	3	136	4	140	50	18
Préf ZIO	31	31	134	121	90%	4	702	60	762	225	25
Préf AVE	1	1	11	10	91%	10	22	0	22	9	22
Préf YOTO	5	5	51	45	88%	9	138	0	138	68	28
Coord. Zio-Sud/Yoto/Ave	14	14	91	81	89%	6	296	4	300	127	21
DRSP-M	37	37	196	176	90%	5	862	60	922	302	25

Les réactions des producteurs et les suggestions proposées au cours des séances de ce lancement sont consignées dans le tableau 4.19.

Tableau 4.19 : Réactions des producteurs et suggestions proposées par des membres des équipes d'animation

Points de rencontre	Problèmes évoqués	Doléance des producteurs	Suggestions des membres des équipes d'animation
	Déception sur les performances des parcelles coton qui ont été durablement affectées par les fortes pluies de mi-septembre à octobre (chute des boutons floraux et fleurs, pourritures des capsules, cotonniers géants portant peu de capsules, etc.).	Collecte rapide du coton	Respect des périodes indiquées pour les semis, reprises des traitements en cas de pluie survenue prématurément, fumure en poquet fermé pour limiter le lessivage, drainage de certaines parcelles, etc.
	Impossibilité d'évacuation du coton graine de plusieurs zones de production dues à la dégradation avancée des pistes par les fortes	Souhait d'une hausse plus substantielle du prix d'achat du coton graine	L'entretien des pistes va démarre tôt pour pouvoir toucher beaucoup de piste inaccessible

La plupart des lieux	pluies		
	Manque de bâchette	Souhait que l'avance numéraire soit élargie aux producteurs ayant emblavé 02 hectares	Le processus d'achat de nouvelle bâchette est en cours
	Insuffisance des documents de commercialisation		
	Déception sur le produit MALIK qui n'a pas donné le résultat escompté	Mettre en place les semences et les engrains en quantité suffisante lors de la collecte dans les GPC d'accès difficile	Rappel des particularités de ce produit et information sur un nouvel herbicide postlevée en essai dont les premiers résultats prédisent un meilleur effet
Rareté et cherté de la main-d'œuvre pour l'exécution à temps des travaux agricoles en général et des récoltes en particulier			Privilégier les entraides. Les producteurs devront s'organiser pour limiter la flambée des coûts de récolte.

4.2.3. Production animale et halieutique

4.2.3.1. Situation des UES

Comme les années précédentes, les éleveurs seuls ou en groupe ont été accompagnés à améliorer la gestion de leur cheptel à travers l'octroi de bonnes conditions de vie aux animaux et l'utilisation au mieux des recettes issues de la vente des produits de leurs élevages.

Dans les appuis conseils aux éleveurs répertoriés au niveau de chaque agence, les activités réalisées au cours de l'année 2018 ont concerné :

- ✓ La pratique des mesures de bioécurité dans les élevages ;
- ✓ La gestion de l'effectif (respect du sexe ration, séparation des sujets jeunes des adultes);
- ✓ La fabrication in situ des provendes comportant les trois grands groupes d'aliment (aliment qui donne de l'énergie, aliment qui permet aux volailles de grandir et de grossir, les vitamines)
- ✓ La recherche de compléments alimentaires et l'approvisionnement en produits vétérinaires ;
- ✓ La vaccination et le déparasitage des animaux ;
- ✓ Le traçage et la tenue régulière des cahiers de suivi de l'élevage ;
- ✓ L'introduction de géniteurs améliorés ;
- ✓ La mise en place et le respect d'un plan de prophylaxie.

Ces activités ont été réalisées au niveau de 1101 élevages repartis dans le tableau 4.20.

Tableau 4.20 : Le nombre d'Unités d'Elevage Suivies (UES) en 2018

Espèces	ovins	caprins	porcins	volailles	Total UES
Prévu pour 2018	190		70	380	640
Réalisé en 2017	469	161	63	584	1277
Réalisé en 2018	362	231	83	479	1155
Ecarts par rapport à 2017	- 107	70	20	-105	-122

Par rapport au nombre d'UES prévus à accompagner techniquement en 2018, le taux de réalisation est de 172% ($1155/640 = 180,46\%$) et semble être satisfaisant. Par contre, la comparaison des résultats obtenus en 2018 à celles de 2017 selon les différentes espèces animales suivies ne présente pas un satisfecit total (taux de réalisation = $1155/1277 = 90,44\%$). On a observé une légère diminution des UES ovines et volailles qui pourrait être expliquée par :

- Le vol répété des animaux obligeant certains agro-éleveurs à abandonner les activités d'élevage ;
- la déclassification de certaines UES pour non-conformité des critères retenus à cet effet notamment l'existence et l'entretien d'un habitat passable, la mise en place et la tenue des documents de travail, le respect de la prophylaxie, l'apport des compléments alimentaires, l'utilisation d'un mâle performant et la réalisation des soins primaires aux animaux.

Pour les cas des caprins et des porcins, on a noté une augmentation des UES respectivement de 70 et 20. Ces deux situations pourraient être expliquées par le fait que de nouveaux éleveurs de caprins et de porcins ont été découverts, suivis au cours de cette année 2018.

4.2.3.2 Appui à l'aménagement des habitats (construction et réhabilitation)

Des séances d'information et de sensibilisation des agro-éleveurs ont été tenues sur l'importance de construire des habitats aux animaux et de les entretenir afin de : (i) réduire les effets des intempéries, (ii) lutter contre les ravageurs (iii) faciliter la distribution des aliments et contrôler la santé des animaux (iv) et enfin disposer des déjections animales à des fins agricoles. Quelques éleveurs touchés ont soit construits de nouveaux ou réhabilités anciens PTA/BTA/ porcheries.

Les résultats obtenus en termes de nombre d'abris construits ou réhabilités comparés à ceux de 2017 sont présentés dans le tableau 21.

Tableau 21 : Appui à l'aménagement des habitats

Poulailler					Bergerie						Porcherie						Total						
Construit			R éabilit é		Construit			R éabilit é			Construit			R éabilit é			Construit			R éabilit é			
2017	2018	Ecart	2017	2018	Ecart	2017	2018	Ecart	2017	2018	Ecart	2017	2018	Ecart	2017	2018	Ecart	2017	2018	Ecart	2017	2018	Ecart
253	90	-163	41	90	+49	88	71	-17	55	68	+13	22	29	+7	22	26	+4	363	190	-173	118	187	+69

Par rapport aux réalisations de 2017, moins d'éleveurs ont construit de nouveaux habitats à leurs animaux cette année 2018. Souvent, bon nombre des éleveurs construisent de nouveaux habitats pour leurs animaux avec des matériaux subventionnés dans le cadre des projets. Au cours de 2018, aucun projet n'a soutenu matériellement les éleveurs et ceci pourrait expliquer la faible performance pour le nombre de BTA/PTA/porcheries construits.

S'il y a un écart positif pour le nombre d'habitats réhabilités, c'est parce que les habitats construits avec les kits de PASA en 2015 présentent par endroits des insuffisances particulièrement la pourriture des bois, des pailles et l'attaque des feuilles de tôles par les rouilles. A cet effet, les éleveurs ont été invités et accompagnés à réaliser les travaux de réhabilitation pour maintenir en bon état les habitats.



PTA appuyé à Dzrékpo



PTA appuyé à Zootikpoto

4.2.3.3. Gestion des effectifs

Les appuis ont été apportés aux éleveurs sur l'aspect de l'organisation et le suivi régulier des mouvements des animaux afin de les amener à :

- Planifier la production,
- Programmer et exécuter des ventes raisonnées des animaux afin d'adapter l'effectif du troupeau à conduire aux moyens financiers disponibles ;
- Les amener en cas de besoins financiers à vendre une partie de leur cheptel pour entretenir le reste du troupeau ou à satisfaire leurs propres besoins.

Des séances d'information, de formation sur l'enregistrement de toutes les données de l'élevage ont été tenues avec les éleveurs suivis. L'utilisation des données des agro éleveurs ayant appliqué les conseils reçus a permis de calculer de façon approximative les taux de mortalités observées au niveau des petits ruminants, volailles et porcins dans les élevages suivis au niveau de la région maritime (Annexe).

Tableau 22 : situation des taux de mortalité en %.

Année	Ovins	Caprins	Porcins	Volailles
Année 2017	12,7	8,97	16,45	12,12
Année 2018	11,19	9,75	11,10	9,55
Ecart	-1,51	+0,78	-5,35	-2,57

Sources : données des agences

En comparant les taux de mortalités observés en 2018 aux objectifs définis c'est-à-dire l'appui à la réduction des taux de mortalité de 20% à 10% pour les petits ruminants, 30 à 25% pour les volailles, 40 à 20% pour porcins ; l'on pourrait déduire qu'il y a une petite amélioration dans les entretiens que les éleveurs apportent à leurs animaux.

Les taux de mortalités présentés dans le tableau ne concernent que les élevages régulièrement suivis par les techniciens ICAT et à cet effet ne pourraient pas être extrapolés à tous les élevages de la région maritime.

4.2.3.4. Appui à l'amélioration de la santé animale

Être capable d'assurer la santé des animaux constitue un défi majeur pour tous les éleveurs qui désirent améliorer leur production.

Pour ce faire, tous les éleveurs identifiés et suivis ont été de nouveau sensibilisés sur l'importance de pratiquer à temps les déparasitages couplés des vaccinations et les techniciens spécialisés les ont appuyés dans :

- ✓ L'approvisionnement des intrants vétérinaires ;
- ✓ La réalisation de l'acte vaccinal, le traitement contre les parasites internes et les ectoparasites.

Les résultats obtenus pour la vaccination et le déparasitage sont présentés dans les tableaux 23 et 24.

4.2.3.4.1. Vaccination

Tableau 23 : Nombre de têtes de volailles et de petits ruminants vaccinés

Année	Volailles vaccinées (New Castle)	Ovins/caprins vaccinés (Peste des Petits Ruminants)
année 2017	39612	17005
année 2018	42753	13778
Ecart	+ 3141	-3227

Source : données des agences

Avec la rupture des vaccins subventionnés dans le cadre de PASA, cette année encore l'acte vaccinal réalisé a touché moins de petits ruminants. Par contre grâce à l'appui du projet ProSecAl, fruit de la reprise de la coopération germano togolaise qui a mis à la disposition des éleveurs des préfectures de Vo, Bas mono, Yoto et Zio gratuitement des vaccins contre les maladies de Newcastle et la variole, le nombre de volailles vaccinées est en hausse par rapport aux données de 2107. Il faut rappeler que 5951 volailles ont été vaccinées dans les préfectures des Lacs et Bas mono contre la variole aviaire.



Vaccination contre la maladie de Newcastle à Agové (Bas mono)



vaccination contre la PPR à Attitogon

4 .2.3.4.2. Déparasitage interne et externe

Tableau 24 : Nombre de têtes de volailles, petits ruminants et porcins déparasités

Année	Ovins		caprin		porcins		volailles	
	Interne	Externe	Interne	Externe	Interne	Externe	Interne	Externe
Année 2017	9285	4886	9981	4386	1543	957	42500	3709
2018	9669	5791	10020	5385	1839	1471	33792	8318
Ecart	384	905	39	999	296	514	-8708	4609

L'effectif des animaux traités ou prévenus contre les parasites internes est légèrement supérieur à celui de 2017 sauf le cas des volailles où on a observé un écart négatif de 8708. Par oubli ou manque de volonté certains éleveurs n'ont pas totalement utilisé leurs produits vétérinaires distribués par ProSecAl et sont souvent absents lors des suivis des techniciens. La faible performance obtenue pour le nombre de volailles déparasités pourrait être dû :

- à la fin de la distribution des déparasitants subventionnés par PASA,
- au manque de moyens financiers évoqué par certains éleveurs.
- l'oubli et la non utilisation des déparasitants distribués dans le cadre de ProSecAl par quelques-uns des 500 bénéficiaires.

Les sensibilisations sont en cours pour que les éleveurs comprennent l'importance de déparasiter leurs animaux au moins trois fois par an et qu'ils s'engagent à se procurer des moyens pour réaliser le déparasitage très nécessaire pour une amélioration de la production des volailles.

4.2.3.5. Appui aux élevages spéciaux

Trois types d'élevages spéciaux ou non conventionnels notamment la cuniculture, l'aulacodiculture, l'apiculture ont été appuyés en 2018 au niveau de la région maritime. Le nombre des unités d'élevage suivis par espèce et par préfecture est indiqué dans le tableau 25.

Tableau 25 : Nombre d'élevages spéciaux suivis

Agences	Lapins	Aulacodes	Abeilles	escargots
Vogan	17	4	0	0
LACS	4	1	1	1
GOLFE	3	2	0	0
Yoto	4	1	1	1
Total	28	8	2	2

Les appuis apportés à ces éleveurs ont porté sur :

- L'entretien des ruches ;
- La distribution des aliments de qualité acceptable en quantité et à une fréquence régulière ;
- La construction et l'entretien des habitats ;
- L'introduction de mâles performants dans les élevages (cas des lapins (5 générations introduits dans le Vo) et Aulacodes) ;
- Le traitement des animaux et la prévention contre les parasitoses ;
- Le travail et la tenue des cahiers de suivi et gestion économique (8 cahiers tractés dans le vo).

4.2.3.6 Appui à la production halieutique

L'ICAT région maritime dans le cadre du projet PARTAM a organisé et tenu une visite avec les producteurs de la vallée de Zio dans deux fermes piscicoles dans la préfecture des Lacs. Au cours de la visite, les 10 éleveurs venant de Kovié, Mission Tové, Assomé, Wli et accompagnés par deux techniciens de l'ICAT, deux techniciens de PARTAM ont échangé avec :

- ✚ Le responsable et les 3 stagiaires du centre d'alevinage de l'ITRA sur les différentes étapes de production de poisson et les recherches en cours sur le site particulièrement la production artificielle des alevins de tilapia et de clarias



Participants visitant les infrastructures du centre d'alevinage de l'ITRA à Agbodrafo

- Un pisciculteur à Anfoin sur la rentabilité de la pisciculture, l'utilisation des sous-produits de riz particulièrement les sons dans l'élevage des poissons.



Participants à la ferme piscicole d'anfoin

Pour le suivi des unités piscicoles, la majorité des pisciculteurs installés ayant eu des subventions ou disposent leurs propres moyens de production pour l'exécution de leurs activités ne résident pas souvent à la ferme. Les employés de la ferme n'acceptent pas les visites sauf sous l'autorisation du propriétaire de la ferme rendant parfois l'accès difficile à certains sites de production.

Néanmoins, quelques appuis accompagnements ont été apportés à 21 pisciculteurs au cours de 2018 :

- L'aménagement des étangs
- L'approvisionnement en alevins et provende de qualité ; trois éleveurs ont bénéficié l'appui du TSEP vo pour l'achat de 2000 alevins de clarias, 1800 alevins de tilapia à kovié et 112 kg de provende à la DPA
- L'empoissonnement des étangs (la densité adoptée pour l'alevinage est 3 Alevins par m² pour les tilapias et 3-5 par m² pour les Clarias dans les étangs et 200-500 par m³ dans les cages flottantes)
- L'entretien des digues.
- Les données sur les récoltes de poissons en 2018 ne sont pas encore disponibles.

4.3. Appui au développement coopératif

Dans le domaine de l'appui au développement coopératif (ADC), les activités menées tournent au tour de la sensibilisation des producteurs et leur organisation en sociétés coopératives, la formation des membres et le suivi-appui accompagnement dans la gestion administrative, comptable et financière.

4.3.1-Appui à l' émergence des SCOOPS et COOP-CA

Il s'agit des appuis :

- à la tenue des réunions de sensibilisation des organisations paysannes (OP),
- à la formation des nouvelles sociétés coopératives,
- à l'actualisation des répertoires des OPEA de base et des Sociétés Coopératives.

4.3.1.1- Réunions de sensibilisation

Tableau 26 : Situation des réunions de sensibilisation

Agences	année 2017					Année 2018				
	Nbre de villages touchés	Nbre de séances tenues	Participants			Nbre de villages touchés	Nbre de séance tenues	Participants		
			H	F	T			H	F	T
AVE	8	8	82	88	170	16	16	127	138	265
GOLFE	19	19	181	264	445	20	20	381	410	791
LACS	23	27	241	280	529	24	24	334	326	660
VO	26	64	166	296	462	31	41	232	408	640
YOTO	5	5	67	44	111	7	11	76	256	332
ZIO-NORD	23	23	445	216	658	25	27	465	245	710
ZIO-SUD	12	12	218	201	419	21	21	307	308	615
TOTAL	116	158	1400	1389	2794	144	160	1922	2091	4013

Au cours de cette année 2018 au total 4013 producteurs dont 2091 femmes de 144 villages ont été sensibilisés sur les thèmes suivants :

- ❖ les différents processus de constitution ou de mutation en sociétés coopératives.
- ❖ les nouvelles dispositions de l'OHADA en matière de sociétés coopératives.
- ❖ Le processus de création d'une société coopérative.

Les réactions des producteurs au cours de ces séances de sensibilisation sont consignées dans le tableau

Tableau 4.27 : Réactions des producteurs et approches de solution proposées

Problèmes soulevés/Doléance des producteurs	Suggestions des membres des équipes d'animation
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mobilisation des fonds pour constituer le capital social ▪ Conditions d'octroi de crédit par les banques trop complexes ▪ Absence d'accompagnement financier du gouvernement ▪ Difficultés rencontrées dans l'établissement du casier judiciaire ▪ Durée d'obtention de l'immatriculation trop longue 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La constitution du capital social se base sur le total des charges du compte d'exploitation ▪ Faire recours à certaines institutions du gouvernement (MIFA, PAIEJ-SP, PRADEB...) pour servir de caution auprès des banques ou micro finance ▪ Existence de divers projets et fonds d'accompagnement au niveau du gouvernement (FAIEJ, MIFA, PAIEJ-SP, PRADEB, PASA, PNPER...) ▪ Joindre au dossier d'immatriculation une déclaration sur honneur signée par le chef du village ou du canton sous réserve de prendre des dispositions pour l'établissement du casier judiciaire plus tard ▪ Prendre soin de bien constituer les dossiers selon les consignes de la DFDTOPA

4.3.1.2- Situation des SCOOPS et COOP-CA en formation

Les SCOOP en formation sont des sociétés coopératives n'ayant pas encore tenu leurs AGC, AGE/AGO conformément à l'AU/OHADA mais qui sont dans le processus de mutation ou de création.

La situation des SCOOPS et COOP-CA en formation est présente dans le tableau 28.

Tableau 28 : Situation des SCOOPS et COOP-CA en formation

Agences	Nombre de SCOOPS en formation							Nombre de COOP-CA en formation											
	mutation	création	Total	Effectif membres			Nombre de Lettres	mutation	création	Total	Effectif membres			Nombre de Lettres					
				Effectif membres							Effectif membres								
				H	F	T					H	F	T						
AVE	0	0	0	0	0	0	0	0	4	4	34	51	85	15					
GOLFE	8	11	19	108	97	205	87	0	6	6	159	145	304	164					
LACS	10	9	19	97	105	202	57	0	15	15	441	432	873	323					
VO	0	16	16	136	176	312	54	0	7	7	117	273	390	51					
YOTO	0	0	0	0	0	0	0	0	7	7	68	229	297	0					
ZIO-NORD	3	3	6	56	68	124	37	0	7	7	0	0	0	0					

ZIO-SUD	0	4	4	41	13	54	0	0	5	5	161	54	215	59
Total	21	43	64	438	459	897	235	0	51	51	980	1184	2164	612

Les appuis à ce niveau ont consisté à :

- adapter les textes juridiques pour les anciens groupements selon l'AU/OHADA;
- élaborer de nouveaux textes pour les nouvelles OP ;
- préparer et tenir l'AGC pour les nouvelles OP ou l'AGE/AGO pour les anciens groupements.

Au cours de cette année 64 SCOOPS de 897 membres dont 459 femmes sont en formation.

On n'enregistre également que 51 COOP-CA de 2164 membres dont 1184 femmes sont en formation.

4.3.1.3- Situation des SCOOPS et COOP-CA nouvellement constituées

L'appui des OP en formation a conduit à la constitution de nouvelles SCOOP au niveau de la région. Les résultats obtenus sont consignés dans le tableau 29.

Tableau 29 : Situation des SCOOPS et COOP-CA nouvellement constituées

AGENCES	Nombre de SCOOPS constituées							Nombre de COOP-CA constituées						
	mutée	créée	Total	Effectif membres			Nombre de Lettrés	mutée	créée	Total	Effectif membres			
				H	F	T					H	F	T	
AVE	0	0	0	0	0	0	0	0	4	4	34	51	85	15
GOLFE	8	11	19	108	97	205	87	0	6	6	159	145	304	164
LACS	15	11	26	135	151	286	83	0	15	15	441	432	873	323
VO	0	5	5	23	37	60	14	0	7	7	133	293	426	59
YOTO	0	0	0	0	0	0	0	0	7	7	68	229	297	0
ZIO-NORD	3	3	6	63	54	117	20	0	7	7	93	23	116	0
ZIO-SUD	0	3	3	5	54	59	12	0	5	5	161	54	215	59
Total	26	33	59	334	393	727	216	0	51	51	1089	1227	2316	620

Dans l'ensemble, il y a eu :

- Mutation de 26 SCOOPS ;
- Cr éation de 33 SCOOPS et 51 COOP-CA

Par rapport aux r esultats de la campagne agricole 2017-2018 (76), on a not e un ecart n gatif de 17 SCOOPS et une l g re augmentation de 39 COOP-CA nouvellement constitu es. Ces 2 situations pourraient tre expliqu es par le fait que les techniciens t aient plus pr ooccup s t accompagner des groupes producteurs t se constituer en COOP-CA dans le cadre de la structuration des fili res ma s et riz du projet UEMOA.

4.3.2. Actualisation du r pertoire des OPEA, SCOOPS et COOP-CA.

4.3.2.1. Actualisation du r pertoire des OPEA de base

La situation des OPEA de base est t ablie en vue de conna tre leur nombre t accompagner en SCOOPS ou COOP-CA selon l AU/OHADA. Le tableau 29 ressort la situation des OPEA de base au 31 d cembre 2017 et 2018

Tableau 30 : Situation actualis e du r pertoire des OPEA de base

Agences	Situation fin 2017	Situation Ann e 2018					Nbre de lettr es	
		Total OPEA de base	Effectif membres			H		
			F	T				
AVE	85	85	794	674	1468	245		
GOLFE	89	86	339	303	674	182		
LACS	274	248	1932	1843	3775	1000		
VO	122	139	855	1615	2470	222		
YOTO	116	100	12676	1187	2467	485		
ZIO-NORD	93	85	580	806	1378	483		
ZIO-SUD	88	93	466	534	1000	221		
Total	867	836	17642	6962	13232	2838		

On note que les OPEA de base sont au nombre de 836 avec au total 13232 producteurs dont 6962 femmes contre 867 OPEA au 31 d cembre 2017. Cette diminution serait due t leur mutation en SCOOPS ou COOP-CA.

4.3.2.2. Actualisation du répertoire des SCOOPS et COOP-CA

Pour pouvoir identifier leurs besoins et ainsi orienter les appuis accompagnements de façon efficace et efficiente, il a été procédé à la mise à jour des SCOOPS et COOP-CA suivies dans la région maritime. Les nouvelles situations sont mentionnées dans les tableaux 31 et 32.

Tableau 31: Situation actualisée du répertoire des SCOOPS

Agences	Nombre SCOOPS fin 2017	<i>Nombre de SCOOPS</i>							Nbre de lettrés	
		Découvertes*	Constituées	Appuyées	Effectif membres					
					H	F	T			
AVE	49	0	0	49	233	180	413	152		
GOLFE	113	0	11	124	911	574	490	312		
LACS	85	0	26	111	721	854	1575	563		
VO	106	0	5	111	498	930	1428	179		
YOTO	40	0	0	40	1248	2176	3424	428		
ZIO-NORD	13	2	6	21	259	165	424	148		
ZIO-SUD	44	0	3	47	318	250	568	71		
Total	450	2	51	503	4188	5129	8322	1853		

L'effort déployé par les CrA et les TS OPEA ont permis d'enregistrer au cours de cette année une augmentation de 53 sociétés coopératives soit un total de 503 avec un effectif de 8322 membres dont 5129 femmes.

Tableau 32 : Situation actualisée du répertoire des COOP-CA

Agences	Nombre COOP-CA fin 2017	<i>Nombre de COOP-CA</i>							Nbre de lettrés	
		découvertes	constituées	appuyées	Effectif membres					
					H	F	T			
AVE	4	0	4	8	238	90	328	105		
GOLFE	11	1	6	18	175	508	816	259		
LACS	8	0	15	23	95	659	784	1443		
VO	1	2	7	10	263	530	793	96		

YOTO	4	0	7	11	249	455	704	181
ZIO-NORD	2	0	7	9	216	57	273	184
ZIO-SUD	3	0	5	8	423	243	666	0
Total	33	3	51	87	1659	2542	4364	2268

Il a été enregistré au cours de cette année 87 COOP-CA composées de 4364 membres dont 2542 femmes contre 33 au 31 décembre 2017.

4.3.2.3. Situation des SCOOPS et COOP-CA appuyées

Les SCOOPS et COOP-CA ont bénéficié des appuis accompagnements de l'ICAT afin qu'elles soient de véritables entreprises. Ces appuis ont concerné essentiellement : La tenue des documents administratifs et comptables ; la tenue des réunions, la tenue des AGO pour faire le bilan des activités, le montage des dossiers de projet, l'orientation vers les sources de financement, formation des membres sur diverses thématiques...

Tableau 33: Situation récapitulative des sociétés coopératives (SCOOP) appuyées

Agence	<i>Nombre de sociétés coopératives appuyées</i>							Nbre de lettres	
	SCOOPS appuyées	COOP-CA appuyées	Total	Effectif membres					
				H	F	T			
AVE	49	8	57	471	270	741		257	
GOLFE	124	18	142	1086	1082	2168		571	
LACS	111	23	134	816	1513	2329		2006	
VO	111	10	121	761	1460	2221		275	
YOTO	40	11	51	1497	2631	4128		609	
ZIO-NORD	21	9	30	475	222	697		332	
ZIO-SUD	47	8	55	741	493	1234		71	
Total	503	87	590	5847	7671	13518		4121	

Il est à noter que 13518 producteurs dont 7671 femmes membres de 590 sociétés coopératives dont 503 SCOOPS ont bénéficié de l'appui de l'ICAT.

4.3.3- Appui à l'organisation et au fonctionnement des SCOOPS et COOP-CA

Les principales activités menées au cours de l'exercice agricole 2018 sur le plan de l'organisation et de fonctionnement des sociétés coopératives sont les suivantes : (i) l'élaboration des documents juridiques, (ii) l'organisation et à la tenue des AG, et à (iii) la constitution des dossiers pour l'immatriculation.

4.3.3.1- Appui à l'élaboration des documents juridiques

Le processus de mutation ou de création est amorcé par l'élaboration des textes juridiques. Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau 34.

Tableau 34: Situation des SCOOPS et COOP-CA appuyées à l'élaboration des documents juridiques

Agences	Statuts				Règlements intérieurs (RI)			
	SCOOPS		COOP-CA		SCOOPS		COOP-CA	
	Nbre SCOOPS appuyées	Nbre Statuts élaborés*	Nbre COOP-CA appuyées	Nbre Statuts élaborés	Nbre SCOOPS appuyées	Nbre RI élaborés	Nbre COOP-CA appuyées	Nbre RI élaborés
AVE	0	0	4	4	0	0	4	4
GOLFE	17	17	6	6	17	17	4	4
LACS	26	26	15	15	26	26	15	15
VO	1	1	7	7	1	1	7	7
YOTO	0	0	5	5	0	0	5	5
ZIO-NORD	6	6	7	7	6	6	7	7
ZIO-SUD	4	4	6	6	0	0	6	6
Total	54	54	50	50	50	50	48	48

Le tableau ressort que :

54 statuts et 50 Règlements intérieurs ont été élaborés au niveau des SCOOPS ;

50 statuts et 48 RI ont été élaborés au niveau des COOP-CA.

Le reste des statuts et règlements intérieurs sont en cours d'élaboration.

4.3.3.2- Appui à l'organisation et à la tenue des AG

Les AG sont tenues en général pour :

- permettre la création ou la mutation des SCOOP en formation (AGC ou AGE) ;

- modifier les statuts et règlements intérieurs ou régler un éventuel conflit (AGE) ;
- faire le bilan à la fin de l'exercice agricole (AGO)

Au cours de cette année, les SCOOPS et les COOP-CA ont été appuyées dans l'organisation et la tenue des AG dont les détails se trouvent dans le tableau 35.

Tableau 35 : Situation des SCOOPS appuyées à l'organisation et à la tenue des AG

AGENCES	AGC		AGE		AGO		Total AG	
	SCOOPS	COOP-CA	SCOOPS	COOP-CA	SCOOPS	COOP-CA	SCOOPS	COOP-CA
AVE	0	4	0	0	1	0	1	4
GOLFE	11	06	06	0	06	0	23	06
LACS	11	15	15	0	15	2	41	17
VO	5	7	15	1	27	4	47	12
YOTO	0	7	0	0	0	1	0	7
ZIO-NORD	3	7	3	0	15	1	21	8
ZIO-SUD	3	5	0	0	0	0	3	5
Total	33	51	39	1	64	8	136	59

Le tableau 35 montre que 136 AG et 59 AG ont été tenues respectivement par les SCOOPS et les COOP-CA dont:

- 33 AGC SCOOPS et 51 AGC COOP-CA ;
- 72 AGO dont 64 au niveau des SCOOPS et 8 au niveau des COOP-CA ;
- 39 AGE au niveau des SCOOPS et 1 AGE au niveau des COOP-CA.



Tenue de l'AGC de l'Union Préfectorale des riziculteurs de BAS-MONO



Tenue de L'AGC de l'Union Préfectorale des maïsculteurs des LACS

4.3.3.3- Appui à la constitution des dossiers d'immatriculation

Pour être reconnu officiellement, des sociétés coopératives doivent disposer de l'immatriculation délivrée au niveau de la DFDTOPA. Au cours de cet exercice agricole, l'ICAT a alors appuyé les sociétés coopératives à constituer des dossiers d'immatriculation dans la région. Ainsi, quarante-six (46) sociétés coopératives dont vingt-un (21) COOP-CA ont été appuyées à constituer vingt (20) dossiers dont six (06) pour COOP-CA. Signalons que vingt-un (21) SCOOP ont été immatriculées dont six (06) COOP-CA au cours de cet exercice agricole 2018 dans la région comme l'indique le tableau 36.

Tableau 36 : Situation des SCOOPS appuyées dans la constitution des dossiers

AGENCE	Nbre SCOOP appuyées		Nbre de dossiers constitués		Nbre de SCOOP immatriculées	
	SCOOPS	COOP-CA	SCOOPS	COOP-CA	SCOOPS	COOP-CA
AVE	0	4	0	2	0	0
GOLFE	4	2	4	2	1	2
LACS	6	7	0	0	11	2
VO	4	1	4	1	0	1
YOTO	0	6	0	0	0	0
ZIO-NORD	6	0	1	0	0	0
ZIO-SUD	5	1	5	1	3	1
Total	25	21	14	6	15	6

4.3.3.4- Situation récapitulée du statut juridique des sociétés coopératives

La situation récapitulée des sociétés coopératives se présente dans le tableau 37.

Tableau 37 : Situation récapitulée du statut juridique des sociétés coopératives

AGENCES	Nombre de SCOOPS			Nombre de COOP-CA			SCOOP		
	Existantes	Immatriculées	Reste	Existantes	Immatriculées	Reste	Existantes	Immatriculées	Reste
AVE	49	10	39	8	0	8	57	10	47
GOLFE	124	58	66	18	10	8	142	68	74
LACS	111	17	94	23	3	20	134	20	114
VO	111	0	111	10	1	9	121	1	120
YOTO	40	24	16	11	3	8	51	27	24
ZIO-NORD	21	01	20	9	01	08	30	2	28
ZIO-SUD	47	9	38	8	3	11	55	12	43
Total	503	119	384	87	21	72	590	140	450

Au niveau de la région au total 140 sociétés coopératives sont immatriculées jusqu'ici.

4.3.4. Suivi de la tenue des documents administratifs et comptables

Les organisations paysannes doivent faire preuve de professionnalisme dans leur organisation et fonctionnement ; ceci se traduit dans la bonne tenue des documents de travail administratifs et comptables. C'est dans ce sens que l'ICAT a donné au cours de cette campagne agricole des suivis et appuis à la tenue régulière des documents administratifs et comptables lors des réunions de sensibilisation et de formation.

a) OPEA de base

Tableau 38 : Situation des OPEA suivi dans la tenue des documents administratifs et comptables

Agences	OPEA			Observations (préciser les types de documents suivis)	
	Nbre OPEA suivies	Nombre de documents			
		administratifs suivis	comptables suivis	Total	
AVE	17	6	6	12	Cahier de visite, cahier de registre de membre, cahier de réunions, cahiers de caisse et de banque
GOLFE	42	60	60	154	Cahiers de présence, de cotisation, de caisse, cahier de PV et cahier de visiteurs
LACS	48	18	18	36	Registre des membres, Cahier de PV, Cahier de présence, Cahier de cotisation, Cahier de caisse et cahier de stock
VO	27	5	5	10	Cahiers de caisse, de cotisation, de visites et de présence
YOTO	18	18	18	18	Cahier de stock, cahier de caisse, cahier de cotisation, cahier de visiteurs
ZIO-NORD	31	84	73	157	Cahier de visiteurs, registre des membres, cahier de procès-verbal, cahier de présence, cahier de cotisation, cahier de stock, cahier de caisse et de banque
ZIO-SUD	7	11	11	22	Cahiers de présence, de cotisation, de caisse, cahier de PV, cahier de visiteurs et cahier de banque
Total	190	202	191	409	

Au total 409 documents administratifs et comptables ont été suivis au niveau de 190 OPEA. Les documents suivis entre autres sont : Cahier de visiteurs, registre des membres, cahier de procès-verbal, cahier de caisse et de banque, cahier de stock, cahier de présence et cahier de cotisation.

b) SCOOPS et COOP-CA

Tableau 39 : Situation du suivi de la tenue des documents administratifs et comptables des SCOOPS et COOP-CA

Agence	SCOOPS				COOP-CA			
	Nbre de SCOOPS suivies	Nombre de documents			Nombre de COOP-CA suivis	Nombre de documents		
		administratifs suivis	comptables suivis	Total		administratifs suivis	comptables suivis	Total
AVE	49	13	9	22	4	0	0	0
GOLFE	54	100	108	208	03	06	06	12
LACS	37	18	18	36	2	6	6	12
VO	33	12	11	23	0	0	0	4
YOTO	19	19	19	19	2	2	2	2
ZIO-NORD	13	39	39	78	1	2	0	2
ZIO-SUD	10	11	13	24	5	7	8	15
total	215	212	217	410	17	23	22	47

Au total 410 documents administratifs et comptables ont été suivis au niveau de 215 SCOOPS et 47 documents administratifs et comptables ont été suivis au niveau de 17 COOP-CA. Les documents suivis sont entre autres, cahier de visiteurs, registre des membres, cahier de procès-verbal, cahier de caisse et de banque, cahier de stock, cahier de présence et cahier de cotisation.

Tableau 40 : Situation de renforcement de compétences et capacités des SCOOPS et COOP-CA

Agences	THEMES	SCOOPS				COOP-CA			
		Nbre SCOOPS touchées	Participants			Nbre COOP-CA touchées	Participants		
			H	F	T		H	F	T
AVE	-Rôle et responsabilités des membres du comité de gestion -Valeur et principes	0	0	0	0	4	34	51	62

	coopératifs -Entreprenariat agricole								
GOLFE	La gestion coopérative Gestion valeur et principes coopératifs	10	20	0	20	1	0	258	258
YOTO	-Valeurs et principes coopératifs -Droit et devoir des membres	19	83	56	139	4	48	51	99
ZIO-NORD	-Comment tenir une AGO ? -Les principes et valeurs coopératifs	04	52	32	84	0	0	0	0
ZIO-SUD	-Entreprenariat agricole -Vie coopérative -Développement institutionnel, organisationnel et le leadership	10	34	09	43	03	12	01	13
Total		43	189	97	286	12	94	361	432

Au total au cours de cette année 286 producteurs dont 97 femmes membres de 43 SCOOPS et de 432 membres de 9 COOP-CA ont bénéficié des différentes formations sur les rôles et responsabilités des membres du comité de gestion , les valeurs et principes coopératifs, l'élaboration de plan d'action de l'OP, la tenue des documents administratifs et comptables, les droits et devoirs des membres et les étapes de création d'une société coopérative.

4.3.5- Appui aux OPEA, SCOOPS et COOP-CA à suivi intensif.

4.3.5.1- Appui à la gestion des AGR

Tableau 41 : Situation des SCOOP/OPEA appuyées dans la gestion des AGR

Agences	Sociétés coopératives				OPEA			
	Nombre SCOOPS appuyées	Montants(FCFA)			Nombre OPEA appuyées	Montants (FCFA)		
		subvention	crédit	Total		subvention	crédit	Total
VO	3	0	3 060 000	3 060 000	0	0	0	0
ZIO-NORD	6	0	6.100.000	6.100.000	0	0	0	0
Total	9	0	9 160 000	9 160 000	0	0	0	0

Les financements reçus par ces OP ont servi à faire l'arachide, les souchets, le maïs frais et à la production du riz. Ces crédits ont été octroyés par les institutions financières AKWABA, FECEAV, OIC Agbélouvé et ASJD mutuelle d'appui et de soutien aux jeunes pour le développement.

Ces OP ont été appuyées dans le montage des dossiers de prêt et des suivis de l'activité ont été réalisés.

4.3.5.2- Appui à la gestion et au recouvrement des crédits

Tableau 42 : Situation des appuis à la gestion et au recouvrement des crédits

Agences	Sociétés coopératives				OPEA			
	Nbre SCOOP appuyées	Montant (FCFA)			Nbre OPEA appuyées	Montant (FCFA)		
		Octroyé	Remboursé	Taux		Octroyé	Remboursé	Taux
VO	3	3 060 000	3 060 00	3 060 000	0	0	0	0
ZIO-NORD	6	6 100 000	6.100.000	6.100.000	0	0	0	0
Total	9	9 160 000	9 160 000	100	0	0	0	0

Les financements reçus par ces OP ont servis à faire l'arachide, les souchets, le maïs frais et à la production du riz. Ces crédits ont été octroyés par les institutions financières AKWABA, FECEAV, OIC Agbélouvé et ASJD mutuelle d'appui et de soutien aux jeunes pour le développement.

Ces OP ont été appuyées dans le montage des dossiers de prêt et des suivis de l'activité ont été réalisés.

4.3.5.3- Appui à la constitution et gestion des stocks de céréales

Les résultats obtenus sont consignés dans le tableau 43.

Tableau 43 : Situation des stocks de céréales constitués et gérés

Agences	Maïs			Riz paddy			Riz décortiqué		
	Nombre SCOOP/OPEA appuyées	Quantité de Stocks (tonne)		Nombre SCOOP/OPEA appuyées	Quantité de Stocks (tonne)		Nbre SCOOP/OPEA appuyées	Quantité de Stocks (tonne)	
		Collectés	Vendus		Collectés	Vendus		Collectés	Vendus
LACS	16	19,132	0	0	0	0	0	0	0
VO	19	29	25,75	6	42,6	0	4	25	25
Total	35	48,13	25,75	6	42,6	0	4	25	25

25,75 T de maïs ont été vendus et 42,6T de riz ont été collectés.

4.3.5.4- Appui à l'approvisionnement et gestion des stocks d'intrants vivriers (céréales)

Les résultats obtenus sont indiqués dans le tableau 44.

Tableau 44 : Situation des stocks d'intrants vivriers

Agences	Engrais (NPK et Urée)				Semences Maïs				Semences Riz			
	Nbre SCOOP/OPEA appuyées	Bénéficiaires			Nbre SCOOP/OPEA appuyées	Bénéficiaires			Nbre OPEA appuyées	Bénéficiaires		
		H	F	T		H	F	T		H	F	T
AVE	3	19	25	44	3	19	25	44	0	0	0	0
VO	0	0	0	0	7	35	52	87	4	6	26	32
Total	3	19	25	44	10	54	77	131	4	6	26	32

Au cours de cette année 44 producteurs de 3 SCOOOPS/OPEA ont bénéficié de l'appui de L'ICAT dans l'acquisition des engrais et 163 producteurs de 14 OP dans l'acquisition des semences maïs et riz.

V. ACTIVITES DE COORDINATION ET DE SUIVI-EVALUATION

5.1. Activités de coordination

Il s'agit des missions de supervision et de suivi de l'exécution des activités réalisées par des équipes opérationnelles pluridisciplinaires des agences et de la direction régionale. Ces missions ont permis d'apporter un appui méthodologique et technique au personnel opérationnel en matière de suivi des outils de vulgarisation, de capitalisation des données et du remplissage des contrats de performances et la tenue des documents. Elles ont permis également de s'assurer du déroulement effectif des activités sur le terrain et de corriger certaines imperfections constatées. Ne passons sous silence la participation de la direction régionale aux diverses réunions avec les autres partenaires de développement rural. Les performances réalisées en matière de la coordination des activités en région sont présentées dans le tableau 45.

Tableau 45 : Situation des performances en matière de la coordination des activités

ACTIONS	ACTIVITES	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	INDICATEUR DE PERFORMANCE
APPUYER LES UNITES OPERATIONNELLES ET FONCTIONNELLES	- Les réunions de quinzaine de la DR	Ces rencontres réunissent deux fois par mois le DDR, les chefs de services et les assistants. C'est à cette occasion qu'un point sur les activités est fait par chacun et des recommandations faites pour les améliorer. Les informations et directives de la DG sont ventilées à cette occasion. Il faut signaler que ces réunions ne sont pas tenues régulièrement comme prévu à cause des interférences avec d'autres activités plus urgentes	10 réunions de quinzaine sont tenues sur une programmation annuelle de 25 réunions, soit un taux de réalisation de 40%
	- Les réunions mensuelles des agences	Au cours de ces réunions qui regroupent le CAG, les TS et les CrA, les informations sur la conduite des activités, la collecte des informations à la base, la vérification de l'existence et la tenue des documents de travail des agents et le suivi des activités y sont étudiées. La DR saisit ces occasions pour programmer et tenir ses missions de supervisions et de suivi, de même que les restitutions diverses.	77 réunions mensuelles, soit 11 réunions par chaque agence
	- Les réunions trimestrielles / semestrielles	Elles sont organisées au niveau de la DDR et regroupent le DDR, les chefs de services, les assistants, les chefs d'agence et parfois les TS. Elles permettent de faire le bilan des activités réalisées, d'évaluer l'exécution des recommandations de l'atelier bilan de l'ICAT et d'orienter les activités de la région	02 réunions semestrielles.
COORDONNER LES ACTIVITES ET REPRESENTER LA DR	- Les activités de supervision	Elles ont consisté à des visites sur le terrain pour suivre les activités exécutées et connaître leur niveau de réalisation dans les agences/antennes, tenir ou suivre des réunions, vérifier l'existence et la tenue des documents de travail des techniciens et assister à la mise en place-animation des outils de vulgarisation. Ces activités sont exécutées soit dans le cadre des différents projets spécifiques (PPAAO,	Des appuis méthodologiques des agences sont réalisés par les équipes techniques de la DR

		Croix Rouge Togolaise, GEVALOR, PBVM, ProS & Al), soit dans le cadre des activités traditionnelles de l'ICAT	
	- les activités de représentation	Elles concernent la participation de la DR et/ou des chefs services à des rencontres, réunions et ateliers sur les plans régional et national, notamment les réunions bilans, les réunions de validation des documents et autres activités de partenariat spécifiques à la Région avec d'autres acteurs ou structures d'économie(s) du MAEH ou autres ministères et des privés	Plusieurs activités de représentation ont été réalisées par la DR et/ou les chefs services au cours de la campagne agricole 2018-2019.

5.2. Activités de suivi- évaluation

Au cours de cet exercice agricole, les activités de suivi- évaluation ont concerné principalement :

- La participation à l'élaboration du PTBA 2019 de la DR;
- la planification et programmation des réunions au niveau de la DR ;
- partage des indicateurs contenus dans le cahier de charges de l'ICAT selon la stratégie d'appui conseil et les recommandations assorties à l'atelier bilan de l'exercice 2017 et des perspectives de l'exercice agricole 2018 tenu à Atakpamé,
- le suivi de la mise en œuvre des activités à travers les missions de supervision dans les agences/antennes ;
- l'élaboration des rapports pour les réunions bilan de la DRAEH ;
- l'évaluation du niveau des recommandations issues de l'atelier bilan technique d'analyse des résultats de l'exercice 2017 et des perspectives de l'exercice agricole 2018 tenu à Atakpamé
- l'évaluation du niveau des recommandations issues de l'atelier bilan d'analyse des résultats à mi-parcours de l'exercice 2018 tenu à Lomé Cacavédi (DG ICAT), en septembre 2018.
- l'élaboration des rapports d'activités de l'appui conseil technique de l'ICAT au niveau de la région des Savanes.

VI. Coopération avec les partenaires

Outre les activités traditionnelles de l'ICAT, les activités de partenariat ont aussi fait objet des obligations de résultats qui sont présentés dans le tableau 46.

Tableau 46: Situation des activités et résultats obtenus du partenariat

Types de partenariats	Objectifs et mission de l'ICAT dans le projet		Résultats obtenus	Difficultés rencontrées
	Objectifs du partenariat	Mission de l'ICAT		
GEVALOR	Promouvoir le compost ENPRO auprès des producteurs pour contribuer à la restauration des terres cultivables pauvres.	Mettre en place six (6) Champs écoles agriculteurs à raison de 3 CEA maïs, 2 CEA soja et 1 CEA maraîchage dans les préfectures de l'Avé, de Vo et du Zio.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recyclage de sept (7) techniciens (3 TS PV et 4 CrA) sur la réalisation des diagnostics participatifs (DP) et sur l'animation des CEA. ▪ Deux cent quatre-vingt et un (281) producteurs dont cent cinquante et un (151) femmes ont été touchés lors des six (6) séances d'informations et de Sensibilisation sur l'importance du compost dans la restauration. ▪ Six (6) groupes CEA ont été mis en place avec un effectif de cent quarante (140) membres dont soixante-sept (67) femmes. ▪ Organisation et tenue de visites inter-producteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mauvaise volonté de certains producteurs ; ▪ Mauvaise qualité des semences des cultures maraîchères (gombo, gboma) ; ▪ Inondation du CEA maraîchage d'Attia Akakpé ; ▪ Attaques des plants de maïs par les Chenilles légionnaires ; ▪ Retard des producteurs durant les rencontres ; ▪ Irrégularités des pluies ; ▪ Moyens financiers très insuffisants n'ont pas facilité l'exécution du cahier de charge de l'ICAT.

Types de partenariats	Objectifs et mission de l'ICAT dans le projet		Résultats obtenus	Difficultés rencontrées
	Objectifs du partenariat	Mission de l'ICAT		
SRI-PPAAO	Contribuer à l'amélioration des rendements des exploitations rizicoles par l'appui à l'utilisation et l'adoption en masse du SRI à travers la mise en place et conduite des CEA et réplication sur les PPS	Diffuser à grande échelle le Système de Riziculture Intensive (SRI) dans les exploitations agricoles au Togo	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation de dix (10) techniciens et soixante-six (66) facilitateurs endogènes dont neuf (9) sur la technologie SRI et appui à la restitution des formations sur le processus SRI auprès trente (30) CrA et quarante (40) groupes CEA avec un effectif de six cent soixante et deux (662) membres dont deux cent trente et trois (233) femmes. ▪ Quarante (40) groupes CEA organisés avec un effectif de cinq cent quatre-vingt et un (581) membres dont deux cent quarante-sept (247) femmes dans vingt-huit (28) villages. ▪ Trois cent trente (333) PPS réalisées sur cinq cent quatre-vingt et un (581) prévues, soit un taux de 56,79%. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible taux de réplication de la technologie sur les PPS (ce taux est nul au niveau de l'agence Zio sud) ; ▪ Installation tardive des CEA ; ▪ Absence de la main d'œuvre pour le repiquage SRI ; ▪ Manque de volonté de certains producteurs à essayer une innovation.
ProSecAL	Soutenir les initiatives agricoles des femmes en âge de procréer et leurs ménages dans les localités cibles.	Appuyer les bénéficiaires dans la mise en œuvre du volet agricole du projet.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sélection et formation de vingt (20) AE dont une femme et onze (11) CrA pour approfondir leur connaissance en l'élevage familial des poules locales. ▪ Mise à niveau deux cents (200) femmes bénéficiaires sur les techniques de conduite de l'élevage. ▪ Appui à la conduite et à la gestion des élevages avec accent sur l'utilisation des produits vétérinaires auprès de deux cents (200) femmes. ▪ Appui de mille vingt-huit (1028) bénéficiaires dont neuf cent vingt-deux (922) femmes dans la mise en place, la conduite et évaluation de quatre-vingt 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible mobilisation de certains AE surtout pour les activités d'élevage. ▪ Difficultés de certains bénéficiaires à mobiliser les moyens pour recevoir les provendes subventionnées. ▪ Irrégularité des pluies.

Types de partenariats	Objectifs et mission de l'ICAT dans le projet		Résultats obtenus	Difficultés rencontrées
	Objectifs du partenariat	Mission de l'ICAT		
			<ul style="list-style-type: none"> ▪ (80) CEA. ▪ Appui à cent soixante-dix (170) bénéficiaires dont cent vingt (120) femmes pour l'élaboration des textes juridiques des coopératives. ▪ Appui à la construction de deux cents (200) PTA dans les préfectures de Zio et Yoto. 	
PSA-Croix rouge	Intensifier et diversifier la production agricole afin de : (i) renforcer la sécurité alimentaire par l'amélioration des techniques de production, (ii) améliorer les conditions de vie des communautés bénéficiaires et (iii) lutter contre la pauvreté et la malnutrition.	Accompagner les bénéficiaires à mettre en terre et à entretenir 24000 plants à raison de 2000 plants par localité pour 12 localités (7 dans l'Avé, 5 dans le Zio).	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tenue de séance d'information et de sensibilisation des bénéficiaires des 12 localités sur l'importance des arbres. ▪ Production de 39168 plants en pépinière : 6686 d'<i>Afzelia africana</i>, 7814 <i>Kaya Grandifolia</i>, 560 <i>Pterocarpus erinaceus</i>, 5167 <i>Terminalia Ivoirensis</i>, 7212 <i>Terminalia Superba</i>, 1906 <i>Albizia chevalieri</i>, 4714 <i>Samanea saman</i>, 5072 <i>Sena siamea</i>, 37 <i>Khaya senegalensis</i>. ▪ Mise en terre et entretien de 32136 plants : 5132 <i>Afzelia africana</i>, 6185 <i>Kaya Grandifolia</i>, 669 <i>Pterocarpus ericinaeus</i>, 4200 <i>Terminalia ivoirensis</i>, 5257 <i>Terminalia superba</i>, 4755 <i>Samanea saman</i>, 1694 <i>Albizia chevalieri</i>, 4244 <i>Sena siamea</i>. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance des pluies au moment de la mise en terre des plants (poche de sécheresse d'août); ▪ Insuffisance dans les entretiens des plants notamment l'arrosage et le désherbage manuel dans toutes les localités d'Avé et Agbadomé dans le Zio; ▪ Non disponibilité de parcelles en un seul tenant pour abriter les plants ; ▪ Faible mobilisation des populations bénéficiaires par endroits (Agbadomé Dzegbakondji).
PASA 2 ^{ème} phase	Promouvoir les élevages commerciaux	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actualiser et valider le manuel de sélection des bénéficiaires ▪ Former les techniciens à la sensibilisation et à la collecte des données 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation de 1192 éleveurs 403 femmes sur les critères de sélection des nouveaux bénéficiaires des élevages commerciaux ▪ Participation à la réalisation de la situation de référence des 48 éleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Certains bénéficiaires sélectionnés ne disposent pas de pièces d'identité pour l'ouverture de compte ▪ Difficultés pour mobiliser les apports personnels exigés par le projet

Types de partenariats	Objectifs et mission de l'ICAT dans le projet		Résultats obtenus	Difficultés rencontrées
	Objectifs du partenariat	Mission de l'ICAT		
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser les bénéficiaires ▪ Participer à la sélection des 48 éleveurs ▪ Former les nouveaux bénéficiaires retenus sur les aspects techniques et managériaux de l'élevage commercial ▪ Assurer l'appui accompagnement de ces bénéficiaires dans l'installation et la gestion de ces élevages commerciaux 	<ul style="list-style-type: none"> retenus après dépouillement par la DRAEP; Formation et montage des dossiers de micro-projets des 48 éleveurs retenus ; Appui à la construction des habitats chez 18 éleveurs sur 28 ayant reçu leur 1^{re} tranche 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Grand retard accusé dans la mise à disposition des fonds sur les comptes des bénéficiaires

VII. Difficultés rencontrées

Au nombre des difficultés, nous pouvons citer :

- insuffisance du personnel opérationnel ;
- personnel vieillissant ;
- insuffisance des moyens de travail : véhicule, moyens de déplacement (voiture pour les tournées), panne répétée de la seule de la DR;
- extension des antennes due au départ de certains CrA ;
- inexistance de TS PV dans 4 agences, ce qui entraîne un cumul de poste par les CAG
- état délabré et vétuste de certaines agences et de la DRM ;
- insuffisance de compétences des TS OPEA, TS EP et CrA dans certains domaines (gestion comptable et financière des SCOOP, la prophylaxie médicale des animaux) ;
- Retard accusé dans la mobilisation de la 1^{re} tranche de la subvention destinée aux bénéficiaires des dévages commerciaux de la 2^{me} phase ;
- Retard accusé dans le démarrage des activités du PPAAO justifiant ainsi la non atteinte des objectifs fixés

VIII. PERSPECTIVES

Nos perspectives pour 2019 se présentent comme suit :

poursuite de nos appuis accompagnement aux producteurs et éleveurs en production végétale et animale afin d'atteindre un meilleur niveau de production et de productivité agricoles et animale à travers les outils de vulgarisations agricoles mis en place (PPS, CEA, UES, UD...),

- pérennisation des acquis des différents projets du PNIA
- appui accompagnement à la transformation des produits agricoles ;
- poursuite des activités des projets ProDRA, ProSéAl, SMOCIR, etc.
- diffusion de la culture entrepreneuriale agricole dans les SCOOP ;
- Poursuivre l'accompagnement des OP/SCOOP dans l'identification des créneaux porteurs en vue de l'émergence des entreprises agricoles et la professionnalisation du monde agricole
- fonctionnement effectif des OP sur les ZAAP ;
- réhabilitation des Agences et de la DR;
- démarrage effectif des activités du projet PDRD ;
- poursuite des activités du projet de restructuration des filières maïs et riz de l'UEMOA.

CONCLUSION

L'année 2018 a été marquée essentiellement par des réunions de lancement de la campagne agricole, des réunions de restitution de l'atelier bilan ICAT, l'exécution des activités traditionnelles de l'ICAT et celles des projets spécifiques tels que Croix Rouge, ProSéA!, UEMOA, PASA, GEVALOR et la poursuite de l'appui accompagnement des anciens bénéficiaires des projets du PNISASA. Des résultats intéressants ont été obtenus au cours de ce exercice agricole; les valeurs cibles fixés dans la stratégie d'appui conseil au niveau de l'ICAT, sont globalement atteints pour les volets de production végétale animale et pour l'appui au développement coopératif grâce à la bonne pluviosité qu'a connue la région, à la mobilisation de tout le personnel de la DRM et aux efforts de collaboration entre l'ICAT et les autres acteurs intervenant dans le développement du secteur agricole.

Les activités seront poursuivies pour le compte de la campagne agricole 2019-2020 par rapport à la production végétale, animale, halieutique et en développement coopératif dont les prévisions sont mentionnées dans la stratégie spécifique d'appui conseil de l'ICAT et dans les conventions des différents projets spécifiques.

ANNEXES

Annexe1 : Hauteurs pluviométriques et nombre de jours au cours des années 2018, 2017, 2016 et 2015

Mois	AGENCES Annuel 2018														Moyennes Régionales	
	Avé		Golfe		Lacs		Vo		Yoto		Zio Nord		Zio Sud			
	Ht(mm)	Jrs	Ht(mm)	Jrs	Ht(mm)	Jrs	Ht(mm)	Jrs	Ht(mm)	Jrs	Ht(mm)	Jrs	Ht(mm)	Jrs	Ht(mm)	Jrs
Janvier	0	0	0	0	16,3	1	0	0	2	1	0	0	0	0	2,61	0,29
Février	23,4	2,4	44	1,86	107,2	3	62,32	1,8	35,66	2	47,5	3	2,5	1	46,06	2,15
Mars	116	5,8	97	3,43	66,7	4	69,92	3,2	110,7	5	213,8	11	57	2	104,41	4,92
Avril	75,6	2,8	88	3,14	68,8	3	68,54	2,8	101,72	3	114,5	2	97	2	87,67	2,68
Mai	171,7	8,4	153	6,71	106,7	6	120,7	5,8	124,48	6	110	8	134,25	7	131,60	6,84
Juin	220,39	9,8	199	8	153,3	6	186,3	7,2	207,6	8	216,1	9	165,7	8	192,66	8,00
JUILLET	180,2	7,4	26	3	67,8	3	62,44	3,6	105,82	6	264,95	9	67,63	7	110,72	5,57
Août	58,1	3,2	40	2,29	27,3	3	24,26	3	76,72	4	29,15	4	68,68	5	46,33	3,50
Septembre	98,1	7,8	122	4,29	139,4	5	124,3	5,4	235,7	9	239,25	9	150,7	7	158,52	6,78
Octobre	159,6	9	129	7	204,1	8	93,52	6,2	251,3	10	156,1	10	114,83	7	158,32	8,17
Novembre	34,55	2,4	44	2,43	67,9	4	32,6	3	62	3	150,8	7	121,83	8	73,44	4,26
Décembre	0	0	13	0,71	26,5	1	3	0,2	0	0	0	0	0	0	6,07	0,27
Total 2018	1137,6	59	955	42,9	1052	47	845	42	1324	55	1542,15	72	980,12	54	1118,41	53,44
Total 2017	1221,8	59,4	904	45,7	1121	87	956	45,8	1331,1	60	1057,05	73,5	998,32	54,32	1084,09	60,82
Total 2016	1125	50,2	783	38,6	1021	69	857	44,2	1003,4	55	1122,65	64	1298,5	68,99	1053,01	56,82
Total 2015	1043,3	45	779	34,9	867,2	96	776	39,6	836,78	46	1509,11	88,5	876,34	49,9	955,42	57,16

Annexe 2 : Dispositif de base 1 (Production végétale)

Agence	nbre CrA	TS PV	Nbre CAG	Nbre exploitants suivis	Nbre UD	Nbre CEA	Nbre GC	Nbre PPS	Nombre villages	
									Recensés	Touchés
Avé	7	0	1	1915	0	16	101	2925	73	123
Golfe	6	0	1	2055	7	12	189	944	88	61
Lacs	5	0	1	1709	0	11	140	1742	136	95
Vo	5	0	1	3266	0	254	227	3995	117	117
Yoto	4	1	1	6621	2	9	156	987	72	72
Zio Nord	5	1	1	1662	2	15	123	1 141	84	59
Zio Sud	7	1	1	1230	7	71	102	1741	68	81
Total	39	3	7	18458	18	388	1038	13475	638	608

Annexe 3 : Dispositif de base (Production animale)

Agences	Nbre CrA	Nbre TS EP	Nbre CAG	Nbre d'éleveurs Suivis	Nbre UES	Nbre de villages	
						Recensés	Couverts
Avé	7	1	1	160	115	73	123
Golfe	6	1	1	157	38	88	61
Lacs	5	1	1	111	85	136	95

Vo	5	1	1	226	65	117	117
Yoto	4	1	1	403	338	72	72
Zio Nord	5	1	1	265	70	84	59
Zio Sud	7	1	1	107	68	68	81
Total	39	7	7	1429	779	638	608

Annexe 4 : Dispositif de base (Appui au développement coopératif)

Antennes	Nbre CrA	TS OPEA	Nbre CAG	Nbre DP	Nbre PA	Nbre PAA	Nbre d'OPEA			Nombre de SCOOP			Nbre de villages	
							Recens	Appuy	Suivi Intens*	Recens*	Appuy	Suivi Intens*	Recens és	Touch és
Av é	7	1	1	21	24	24	90	85	17	90	49	17	73	123
Golfe	6	1	1	7	12	12	149	152	19	149	124	19	88	61
Lacs	5	1	1	0	5	5	150	89	36	134	111	24	136	95
Vo	5	1	1	14	14	14	105	111	34	105	111	34	117	117
yoto	4	1	1	12	12	12	161	138	25	51	40	25	72	72
ZN	5	1	1	22	8	8	91	85	10	33	21	33	84	59
ZS	7	1	1	7	1	1	63	55	38	49	47	30	68	81
Total	39	7	7	83	76	76	809	715	179	611	503	182	638	608

Annexe 5 : Situation de la production des semences certifiées

Semence	Variétés	Nombre de producteurs			Quantité de semences de base			Superficie (ha)			Rendement (Kg/Ha)		
		Année 2017	Année 2018		Année 2017	Année 2018		Année 2017	Année 2018		Année 2017	Année 2018	
			Prévu	Réalisé		Prévu	Réalisé		Prévu	Réalisé		Prévu	Réalisé
Maïs	IKENNE	7	9	8	500	840	800	25	42	40	2133,33	2200	ND
	OBATAMPA	3	3	3	180	300	300	9	15	15	2100	2300	ND
	Sotoubaka	1	1	1	100	100	100	5	5	5	2000	2400	ND
Riz	IR 841	5	10	6	110	120	400	9,5	10	4,25	4475	5000	ND
Total		16	23	18	890	1360	1600	48,5	72	64,25			

Annexe 6 : Situation de l'installation des UD

CULTURES	Thèmes Développés	Nbre UD			Sup (ha)	Nbre Prod. Touchés		
		Prévu	Installé	Ecart		H	F	T
MAïS	Respect de la dose d'engrais	1	1	0	0,25	7	5	12
	Importance du fumier	3	1	-2	0,05	7	1	8
	Effet de la combinaison des fumures organique et minérale	4	6	2	0,02	55	38	93
Soja	Utilisation du nodumax	5	2	-3	0,08	63	24	87
	Effet de la combinaison des fumures organique et minérale	1	1	0	0,004	15	6	21
Oignon	Utilisation de la fumure de fond	2	3	1	0,0108	26	3	29
Carotte		1	1	0	0,0036	8	6	14
Tomate		1	2	1	0,0072	18	6	24
Niébé	Traitement phytosanitaire	2	1	-1	0,05	6	19	25
Total Maritime		35	18	-17	0,3956	205	108	313

Annexe 7 : Evaluation agronomiques des UD

CULTURES	Thèmes Développés	Agences	Sup (ha)	Rendement			
				Parcelle de Démonstration	Témoin	Ecart	Taux d'accroissement (%)
MAïS	Respect de la dose d'engrais	Golfe	0,25	2500	1500	1000	66,67
	Importance du fumier	Yoto	0,05	3600	1500	2100	140,00
Soja	Utilisation du nodumax	Zio Nord	0,08	En cours			
Oignon	Utilisation de la fumure de fond	Golfe	0,0108	41500	23000	18500	80,43
Carotte			0,0036	43000	25000	18000	72
Tomate			0,0072	38000	20000	18000	90
Niébé	Traitement phytosanitaire	Yoto	0,05	900	550	350	63,64

Annexe 8 : Evaluation économique des UD

CULTURES	Thèmes Développés	Agences	Parcelle de Démonstration			Témoin			Ecart de résultat	Taux d'accroissement (%)
			Charges	Produits	Résultats	Charges	Produits	Résultats		
MAÏS	Respect de la dose d'engrais	Golfe	220	450	230	115	240	125	105	84
	Importance du fumier	Yoto	239	666	427	164	277,5	113,5	313,5	276,21
Soja	Utilisation du nodumax	Zio Nord	En cours							
Oignon	Utilisation de la fumure de fond	Golfe	5000	12450	7450	4350	6900	2550	4900	192,16
Carotte			2800	5418	2618	2100	3150	1050	1568	149,33
Tomate			2200	3800	1600	1400	2000	600	1000	166,67
Niébé	Traitemen t phytosanitaire	Yoto	130,5	360	229,5	108,5	220	111,5	118	105,83

Annexe 9 : Situation de la mise en place ces CEA

Agence	Thème	Cultures	Nombre CEA			Nombre Producteurs Touchés			Observations (cadre, projet ou autres)
			Prévu	Installé	Ecart	H	F	T	
Avé	Importance de l'utilisation du compost	Maïs	2	1	-1	5	14	19	Afri Compost2 de GVALOR
	Importance de l'utilisation de mycotri et GIFS		4	4	0	21	48	69	PPAAO GIFERC
	Importance de l'utilisation du compost	Soja	0	1	1	14	11	25	Afri Compost2 de GVALOR
		Maraîchage	0	1	1	10	15	25	
	Importance de l'utilisation de mycotri et GIFS	Riz	2	2	0	11	22	33	PPAAO GIFERC
	Système de Riziculture Intensive (SRI)		6	7	1	35	28	63	PPAAO SRI
Total agence			14	16	2	96	138	234	
Golfe	Système de Riziculture Intensive (SRI)	Riz	6	6	0	71	18	89	PPAAO SRI

	Importance de l'utilisation de mycotri et GIFS		0	1	1	4	6	10	PPAAO GIFERC
Respect de l'itinéraire technique	Maïs	4	2	-2	19	13	32	ICAT	
		0	3	3	13	39	52	PPAAO GIFERC	
		2	0	-2	0	0	0	ICAT	
Total agence		12	12	0	107	76	183		
Lacs	Système de Riziculture Intensive (SRI)	Riz	2	4	2	32	24	56	PPAAO SRI
	Importance de l'utilisation de mycotri et GIFS	maïs	6	5	-1	27	50	77	PPAAO GIFERC
	Respect de l'itinéraire technique de production	Soja	2	2	0	5	22	27	ICAT
	Total agence		10	11	-1	64	96	160	
Vo	GIFS	Maïs	10	23	13	60	115	175	ICAT
	Importance de l'utilisation de mycotri et GIFS		0	5	5	6	20	26	PPAAO GIFERC
	Importance de l'utilisation du compost		0	1	1	5	14	19	Afri Compost2 de JAVELOR
	Système de Riziculture Intensive (SRI)	Riz	0	7	7	65	64	129	PPAAO SRI
	Importance de l'utilisation de mycotri et GIFS		0	2	2	9	11	20	PPAAO GIFERC
	Itinéraire technique de production	Soja	0	54	54	82	698	780	ProSéAl
		papaye	0	54	54	82	698	780	ProSéAl
		Patate douce à chair organique	0	54	54	82	698	780	ProSéAl
		Moringa	0	54	54	82	698	780	ProSéAl
		Total agence		10	254	244	473	3016	3489
Yoto	Système de Riziculture Intensive (SRI)	Riz	4	4	0	39	37	76	PPAAO SRI
	Importance de l'utilisation de mycotri et GIFS		0	1	1	5	10	15	PPAAO GIFERC
	Importance de l'utilisation de mycotri et GIFS	Maïs	4	4	1	33	52	85	
	Total Agence		8	9	1	77	99	176	

Zio Nord	Importance de l'utilisation de mycotri et GIFS	Riz	Maïs	2	4	0	39	29	68	PPAAO GIFERC
	Itinéraire technique de production			0	1	1	5	4	9	ICAT
	Importance de l'utilisation de mycotri et GIFS			0	2	2	11	5	16	PPAAO GIFERC
	Système de Riziculture Intensive (SRI)			6	8	+1	91	60	151	PPAAO SRI
Total Agence			8	15	7	146	98	244		
Zio Sud	Système de Riziculture Intensive (SRI)	Riz		4	4	0	41	20	61	PPAAO SRI
	Importance de l'utilisation de mycotri et GIFS			1	1	0	10	9	19	PPAAO GIFERC
	Importance de l'utilisation de mycotri et GIFS	Maïs		2	2	0	22	16	38	PPAAO GIFERC
	Importance de l'utilisation du compost	Maïs		0	1	1	16	6	22	Afri compost 2 GVALOR
		Soja		0	1	1	11	7	18	
	Itinéraire technique de production	Soja		3	31	28	24	224	248	ProS écial
Total Agence			14	71	57	148	506	654		

Annexe 10 : Mouvement des effectifs dans les UES

❖ Ovins

Agences	Effectif d'ebut	Entrée	Total	Sortie		Effectif fin	Taux de mortalité
				Mortalité	Autres		
LACS	87	338	425	42	222	161	9,88
ZIO SUD	580	152	732	63	66	603	8,61
YOTO	406	274	680	90	130	460	13,24
ZIO NORD	800	3200	4000	444	0	3556	11,10
GOLFE	163	152	315	48	66	201	15,24
VO	852	122	974	108	148	718	11,09
AVE	309	128	437	52	45	340	11,90
TOTAL	3197	4366	7563	847	677	6039	11,20

❖ Volailles

Agences	Effectif d'ebut	Entrée	Total	Sortie		Effectif fin	Taux de mortalité
				Mortalité	Autres		
LACS	4372	6208	10580	779	8135	1666	7,36
ZIO SUD	7418	5026	12444	930	3098	8416	7,47
YOTO	1657	1267	2924	603	730	1591	20,62
ZIO NORD	7400	2450	9850	820	55	8975	8,32
GOLFE	1663	2128	3791	418	1272	2101	11,03
VO	7964	842	8806	822	974	7010	9,33
AVE	1732	822	2554	496	178	1880	19,42
Total région	32206	18743	50949	4868	14442	31639	9,55

❖ Caprins

Agences	Effectif d'ebut	Entrée	Total	Sortie		Effectif fin	Taux de mortalité
				Mortalité	Autres		
LACS	109	636	745	54	442	249	7,25
ZIO SUD	315	218	533	91	94	348	17,07
YOTO	471	251	722	102	199	421	14,13
ZIO NORD	851	2950	3801	280	0	3521	7,37
GOLFE	200	80	280	34	64	182	12,14
VO	909	129	1038	130	119	789	12,52
AVE	45	102	147	18	66	63	12,24
Total région	2900	4366	7266	709	984	5573	9,76

❖ Porcins

Agences	Effectif d'ebut	Entrée	Total	Sortie		Effectif fin	Taux de mortalité
				Mortalité	Autres		
LACS	99	307	406	28	230	148	6,90
ZIO SUD	303	77	380	36	48	296	9,47
YOTO	185	159	344	54	105	185	15,70
ZIO NORD	267	980	1247	153	0	1094	12,27
GOLFE	199	80	279	25	64	190	8,96
VO	932	171	1103	126	148	829	11,42
AVE	72	32	104	7	22	75	6,73
Total région	2057	1806	3863	429	617	2817	11,11

Annexes 11 : Liste des pisciculteurs de la région maritime reconnus par la DPA.

N°	REGION	PREFECTURE	LOCALITE	NOM DE LA FERME	NOM DU PISCICULTEUR	CONTACT
1	MARITIME	ZIO	Bolou/Kovi é	Ferme Nyonyo	Association le RONIER	90 35 46 44
2	MARITIME	ZIO	Aloko ègbé	Ferme AGBETIKO	AGBETIKO Koffi	98 55 13 80
3	MARITIME	ZIO	Bolou/Kovi é	Ferme Espoir	AGEGEE	90 06 59 22
4	MARITIME	ZIO	Bolou Ativ ém é	Ferme Amen	AYI Komlan	90 12 42 33
5	MARITIME	ZIO	Kovi é	Ferme SEDAMI	ASSOGBAVI Kossi	90 38 58 87
6	MARITIME	ZIO	Kovi é	AGRIFARM	HOUNSINOU Mike	99 44 06 00 90 04 03 21
7	MARITIME	ZIO	Kovi é	Togofarm	AFFANOU	92 89 69 45
8	MARITIME	ZIO	Bolou/Kovi é	Ferme Dzidoula	Association Dzidoula DZIDOULA	91 68 80 00
9	MARITIME	ZIO	Kovi é	Ferme la main de Dieu de Dieu	ADZOMLA K. Céphas	90 12 48 26 91 29 95 71
10	MARITIME	ZIO	Kovi é	Ferme Shalom	ADISSOU Kouma	91 12 99 39 98 78 43 73
11	MARITIME	ZIO	Bolou/Kovi é	Ferme Akp éko	AKPEKO Komlavi	98 95 23 60 90 84 77 90
12	MARITIME	ZIO	Kovi é	Ferme Fin de Faim	GBEDJE Atitso	90 04 18 53
13	MARITIME	ZIO	Djagbl é	Ferme Cit éAkpavi	AWOKOU Kokou	90 27 60 60 99 17 60 60
14	MARITIME	ZIO	Abobo	Ferme KAGLO	KAGLO Ablanou	91 58 06 41 97 75 55 63
15	MARITIME	ZIO	Abobo	Ferme MENSAH	MENSAH Kouzawo	92 07 14 92 99 45 54 26
16	MARITIME	ZIO	Ts évi éGblinvi é	Ferme HAMKI	TCHOUA Pialo	90 04 55 22 22 35 47 24
17	MARITIME	ZIO	Dalav é	Ferme DALCOM	d'ALMEDA Amah	90 04 56 66
18	MARITIME	ZIO	Bolou Vavatsi	Ferme Prix du Labeur	SANNI Idrissou	90 00 54 95 96 38 90 52
19	MARITIME	ZIO	Gam éLili		SOLETE Am éAlex	91 02 44 99
20	MARITIME	GOLFE	Baguida	Ferme Dieu donn é	GAKE Kokou	99 43 41 49 90 27 35 91
21	MARITIME	GOLFE	Baguida D év égo	Ferme la paix	YOVO Zankp é	99 57 47 13 90 20 84 97
22	MARITIME	GOLFE	Baguida	Extranaf Togo	AWOUDI Konu	90 03 90 64
23	MARITIME	GOLFE	Baguida	Mika	AGBETIAFA Adjoa	90 04 42 5 22 23 44 55
24	MARITIME	GOLFE	Baguida	Ferme AGBETIAFA	AGBETIAFA Kofivi	91 93 04 16 99 58 28 18
25	MARITIME	GOLFE	Kpogan	Ferme ANANI	ANANI Kodjovi	91 54 33 02

26	MARITIME	GOLFE	Av épozo	Ferme lofty	AKAKPOVI Mawoko	92 63 39 42 90 13 08 98
27	MARITIME	GOLFE	Av épozo	Pêche miraculeuse	EWADJI Afiavi	90 14 76 46
28	MARITIME	GOLFE	Aogo è Filipi	Farm-Ecl é sia	ANIOFOR Cornelius	90 17 73 45 99 44 13 00
29	MARITIME	GOLFE	Ago è Camp BIR	Ferme KEREZOUÉ	KEREZOUÉ	90 04 17 73
30	MARITIME	GOLFE	Ago è	Ferme Shanti	AWUSSI Edem	91 04 68 33 90 07 03 33
31	MARITIME	GOLFE	Togbl èkop é	Pisciferme	AYEBOUA	90 10 43 54
32	MARITIME	GOLFE	Togbl èkop é	Ferme AMOUZOU	AMOUZOU Komlavi	90 03 08 96
33	MARITIME	GOLFE	Lom é Amadanwom é	Ferme LABOU	LABOU Kodjo	90 05 88 60
34	MARITIME	GOLFE	Lom é S ^T Jo	Ferme Tib àriade	Fr ère NATAN	91 07 61 14
35	MARITIME	GOLFE	Lom é	ETHICOFFRE	EL HADJ AMADOU Yaya	90 10 96 26 97 93 95 16
36	MARITIME	GOLFE	Dabadakondji	Notre vision de demain	AGBAGLI Kwami	90 10 26 90
37	MARITIME	GOLFE	Dabadakondji	Ferme KOUADJOVI	KOUADJOVI	90 13 55 36
38	MARITIME	GOLFE	Adidogom é	Ferme Nova Vision	COFFI Thomas	98 09 25 39 90 02 43 78
39	MARITIME	GOLFE	Adidogom é Wonyom é	Ferme KWADJODE	KWADJODE Kodjo	90 15 14 95
40	MARITIME	GOLFE	Amadahom é	Ferme MAGNON	MAGNON K. Edoh	90 07 65 41
41	MARITIME	LACS		Ferme SEWA	BENISSAN T à é Pierre	90 05 49 46
42	MARITIME	LACS	Vodougb é Plage	Ferme AHOLOU	AHOLOU Yaovi	92 28 95 84
43	MARITIME	LACS	S éwatsrikop é	Ferme AJAVON	AJAVON	90 04 92 82
44	MARITIME	LACS	An ñho S égb ñho é	Ferme AROA	AZIABU Edem	90 20 36 34
45	MARITIME	LACS	Anfoin	Ferme Divine Providence	Sœur AGBO	90 14 13 37
46	MARITIME	LACS	Anfoin	Ferme PANACEE	KUEVIDJIN Akakpo	99 21 25 86
47	MARITIME	LACS		Ferme la volont é		99 02 34 37
48	MARITIME	LACS	Kp én é	Ferme HAKONO	ACCOH	98 47 63 31 91 81 05 98
49	MARITIME	LACS	Dj éta	Ferme SEKOUBA	SETODJI Komi	91 56 31 04 90 85 66 65
50	MARITIME	LACS	Anfoin	Ferme La Cr éativit é	KOUEVITCHOUKUI Kou évi	98 22 55 19 99 42 72 91
51	MARITIME	LACS	Agod èk è	Ferme Jean Cop é	ANANI Kodjovi	92 45 28 36
52	MARITIME	LACS	An ñho Klouvidonou	Ferme MENSAH	MENSAH Adaku	92 42 91 85
53	MARITIME	LACS	An ñho Assoukpondji	Ferme Lawson Body	FOLI-SOSRO E. Ayit é	90 26 23 99
54	MARITIME	LACS	Djass én é	Ferme DANSOU	DANSOU	90 05 44 21
55	MARITIME	LACS	Agbodrafo	Ferme HOUESSOU	HOUESSOU Ay d é	90 10 73 52 93 60 80 89
56	MARITIME	LACS	An ñho S égb ñho é		AKUE Adot é	90 10 71 04 98 24 77 37
57	MARITIME	LACS	An ñho S égb ñho é		JOHNSON Abla	97 96 07 90
58	MARITIME	LACS	An ñho S égb ñho é		ASSIOMGBON T èko	91 07 99 87
59	MARITIME	LACS	An ñho S égb ñho é		AZOUMA Ayanou Folly	

60	MARITIME	LACS	An dho S égb dho é		KOMASI Nicolas	Ed è	K.	98 30 08 11
61	MARITIME	LACS	An dho S égb dho é		LAWSON Bo èvi	Placca		98 32 17 93
62	MARITIME	LACS	An dho S égb dho é		LAWSON Kagounou	Body	90 27 41 05 99 54 13 05	
63	MARITIME	LACS	An dho S égb dho é		AGUESSO Paul	Komlan		90 97 77 22
64	MARITIME	LACS	An dho S égb dho é		ATAYI Bernadin			90 55 45 43
65	MARITIME	LACS	An dho S égb dho é		AGBESSI Ayawa			90 83 27 40
66	MARITIME	LACS	An dho S égb dho é		ANANI Herv éLat évi			99 47 49 42
67	MARITIME	LACS	Keta Koda		Scoops la crevette			99 54 13 05
68	MARITIME	LACS	Sewatsrikop é		KOUDAKPO Honoré	Kodjo		91 13 34 70
69	MARITIME	LACS	Sewatsrikop é		AFANTCHEOU Agbanko		92 44 41 72 99 62 45 39 22 56 47 30	
70	MARITIME	LACS	Zaliv é		AMOUZOU Adjé	Dogb é		90 03 58 42
71	MARITIME	LACS	Abatam é	Ferme Tilaporc	BUCKNER Koffi			90 21 08 84
72	MARITIME	LACS	Zaliv é		EKUE Ay d é			90 22 85 94
73	MARITIME	LACS	Anfoin		KANGNISSOUKPE Koudahin		90 04 15 28 98 73 36 96	
74	MARITIME	LACS	Ayihoegebe		ATTIOGBE yaovi			90 55 63 09
75	MARITIME	BAS MONO	Agomeglozou		AKAKPOVI Adjoa Djign ña			99 49 60 62
76	MARITIME	BAS MONO	Gbandidi	Ferme DISSEH	DISSEH Togb égan		90 14 70 53 98 60 65 54	
77	MARITIME	BAS MONO	Attitongon	Ferme TOGO VEGETATION	HOUNZOUKE Akovi Komi		91 65 28 74 98 38 28 91	
78	MARITIME	BAS MONO	Adam é	Ferme J3P	AWOKOU			90 07 08 51
79	MARITIME	YOTO	Ess èZogb ñji	Ferme piscicole IPPA	AMOU Et èJean			96 14 96 04
80	MARITIME	YOTO	Koudokpo		GBENADO Mensah			99 47 92 15
81	MARITIME	YOTO	Tch ñkpo	Ferme ASAMPRO	DJOKOTO Koutsomon		90 04 15 21 99 50 66 68	
82	MARITIME	YOTO	S ñdom é	Ferme S ñdom é				